CONSULTATIONS NATIONALES DU GABON POST -2015

RAPPORT DE SYNTHESE

Système des Nations Unies

Agenda Mondial pour le Développement Post - 2015

RAPPORT DE SYNTHÈSE
CONSULTATIONS NATIONALES

LE MONDE QUE
NOUS VOULONS

AGENDA MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT POST-2015

CONSULTATION – DIALOGUE

Rapport de Synthèse de la Consultation Nationale du Gabon

Mai 2013

Table des matières

Remerciements iii
Résumé Exécutif 1
Résultats attendus en matière de développement 4
Catalyseurs du développement 8
Conclusion 9
Introduction 11
Synthèse des Ateliers 17
Gouvernance Locale 19
Parlement et Conseil Economique et Social 21
Syndicats 25
Développement Durable 27
Femmes 31
Education Nationale et Enseignement Supérieur 35
Jeunes 39
Annexes
Parlement et Conseil Economique et Social 50
Atelier 1 50
Atelier 2 51
Consultation Nationale des Syndicats 54
Consultations thématiques 55
Développement durable 55
Croissance inclusive et transformation structurelles 59
Femmes 62
Atelier 1 : Lutte contre toutes formes de violences sexistes 62
Atelier 2 : Politiques économiques et sociales contribuant à l'égalité des sexes 64
Education Nationale 67
Enseignement Supérieur 70
Jeunes 73
Consultation dans la province de l'Ogooué Maritime 73
Compte rendu des focus groupes 78

Table ronde des étudiants sur le Campus de l'UOB 87
Consultations de synthèse 100
Discours d'ouverture à l'Assemblée Nationale 112
Discours à l'atelier de validation 117
Liste des Participants 125

Remerciements

Le présent rapport de la Consultation nationale du Gabon sur l'Agenda international de développement post 2015 a été rédigé sous la supervision générale de Monsieur Luc OYOUBI, Ministre de l'Economie de l'Emploi et du Développement Durable et de Madame Marie Evelyne PETRUS BARRY, Coordonateur Résident du Système des Nations Unies au Gabon.

Le Comité de Pilotage de la Consultation nationale du Gabon était conjointement coordonné par Monsieur Joseph IBOUILI MAGANGA, Directeur de la Planification Générale au Ministère de l'Economie de l'Emploi et du Développement Durable et par Monsieur Bakary DOSSO, Conseiller Economique du PNUD.

Les membres du comité de pilotage comprenaient Mesdames : Marthe MAPANGOU, Conseiller Environnement du Ministre de l'Economie de l'Emploi et du Développement Durable ; OTOUNGA Micheline, Directeur Général de la Famille au Ministère des Affaires Sociales. Messieurs : Gislain MBYE NTOMA, Chargé d'Etude au Ministère de l'Economie de l'Emploi et du Développement Durable ; ONDO METO'O Symolin, Conseiller Economique à la Primature ; NZAMBA Renée, Directeur Général de l'Agriculture au Ministère de l'Agriculture ; Fred MOUYENDI, Directeur Général Adjoint de la Statistique au Ministère de l'Education nationale ; MENSAH ZEPKA Nicolas, Conseiller Economique et Social ; Ghislain MOANDZA MBOMA, Trésorier à la Chambre de commerce ; Andy NZIENGUI NZIENGUI, Ambassadeur des OMD et Représentant du Réseau des Jeunes Leaders des Nations Unies ; et de MOUDOUMA NZAMBA, Président du Réseau des Journalistes du Développement.

La Consultation nationale du Gabon a bénéficié des orientations et de la participation de l'ensemble de l'Equipe Pays des Nations Unies au Gabon. Monsieur Alain GODONOU, Représentant de l'UNESCO a apporté un appui remarqué à la thématique sur l'éducation et Mme Mariama Darboe Diop de l'UNFPA a apporté un appui à l'organisation de la

consultation de la Jeunesse. Les agences du Système des Nations Unies se sont faits représentées au sein du Comité de pilotage par : M. Bakary DOSSO, Conseiller Economique du PNUD ; M. Alfred MOUAGAYA, Assistant au Représentant Résident de l'UNFPA ; Mme Inge TACK, Coordinateur Pays de l'ONU SIDA ; Dr Speciose HAKIZIMANA, Représentant Résident Adjoint de l'UNICEF ; M. Michel KENMOE, Chargé du programme Communication de l'UNESCO ; et M. Oumar TIELLO, Chargé de la Coordination du Système de Nations Unies.

Le Comité de Pilotage a été appuyé dans sa tâche par M. Anaclet BISSIELO, Enseignant chercheur à l'Université Omar Bongo de Libreville en sa qualité de Consultant et Facilitateur principal de la Consultation nationale du Gabon sur l'Agenda de développement post 2015. Il a été assisté dans sa tâche par : Messieurs Fortuné MATSIEGUI MBOULA, Léandre NGWET AUSSOVIS et René Wilfried M'VOULA. M. Euloge KAYO POKAM, Consultant technique au projet d'Appui au Renforcement des Capacités pour l'accélération des OMD (ARC-OMD) du PNUD, a apporté un appui remarquable à l'organisation des ateliers de consultation et à la rédaction du présent rapport.

Le rapport a bénéficié des commentaires des composantes de la société Gabonaise qui a participé aux différentes consultations thématiques et à l'atelier de validation. Nous tenons à mentionner les Honorables Députés ; les Vénérables Sénateurs ; les Conseillers Economiques et Sociaux ; les Associations de femmes ; les groupes de personnes vivants avec un Handicap ; les associations de jeunes, les étudiants ; les centres de recherches ; les Universitaires et les organisations de la société civile.

Les personnes suivantes de l'équipe des Nations Unies au Gabon ont également fourni une assistance utile à l'équipe de rédaction du rapport : Mactar FALL, Jean Charles SIMOBIANG, Judicaël OGANDAGA MAROGA, Rodrigue NZE EYO, Tchakou BAKOU, Eliane EDEMBE et Gabrielle MABIALA LAMOU.

Liste des Abréviations et Acronymes

AFD	Agence Française de Développement
AIESEC	Association Internationale des Etudiants en Sciences Economiques et Commerciales.
ANBG	Agence Nationale des Bourses du Gabon
ANPN	Agence Nationale des Parcs Nationaux
AUF	Agence Universitaire de la Francophonie
ARV	Antirétroviral
BAD	Banque Africaine de Développement
BOP	Budgétisation par Objectifs des Programmes
CGSL	Confédération Gabonaise de Syndicats Libres
CAPPE	Congrès des Agents Publics et Parapublics de l'Etat
CDI	Contrats à Durée Indéterminée
CDSA	Confédération Démocratique des Syndicats Autonomes
CEA	Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
CEDEF	Convention sur l'Elimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
CES	Conseil Economique et Social
CGSL –LO	Confédération Gabonaise des Syndicats Libres Lutte Ouvrière
CGT-FL	Confédération Gabonaise du Travail-Force Libre
CIPD	Conférence Internationale sur la Population et le Développement
CNAMGS	Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale
COSYNAP	Confédération des Syndicats de l'Administration Publique
COSYNEQ	Confédération des Syndicats du Secteur public et équipement
CTA	Centre de Traitement Ambulatoire
EDS	Enquête Démographique de Santé
ENSYTG	Entente Syndicale des Travailleurs du Gabon
ENSET	Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique
EPT	Education Pour Tous
FNAPHG	Fédération Nationale des Associations des Personnes Handicapées du Gabon
FIJ	Fond d'Insertion Jeune
IPN	Institut Pédagogique National
LMD	Licence Master Doctorat
MST	Maladie Sexuellement Transmissible
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques

ODD	Objectifs de Développement Durable
ODESTRAG	Organisation Démocratique Syndicale des Travailleurs du Gabon
OGSU	Office gabonais des sports scolaires et universitaires
OIT	Organisation International du Travail
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONE	Office National de l'Emploi
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSGE	Plan Stratégique Gabon Emergent
PVVIH	Personne Vivant Avec le VIH
RGJPD	Réseau des Journalistes Gabonais pour les questions de Population et Développement
RSE	Responsabilité Sociale des Entreprises
SEEG	Société d'Energie et d'Eau du Gabon
SMIG	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
TICE	Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
TICN	Technologies de l'Information et de la Communication Numérique
UGSR	Union Générale des Salariés Responsables
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UOB	Université Omar Bongo
USAP	Union Syndicale de l'Administration Publique, Privée et Parapublique
UTG	Union des Travailleurs Gabonais
WWF	Fonds Mondial pour la Nature

Résumé Exécutif

La consultation nationale du Gabon sur l'agenda post 2015 a mobilisé environ 400 participants à des ateliers et près de 1000 à travers l'enquête des Nations Unies sur « **le monde que nous voulons**[1] ».

Les participants, qu'ils soient du Gouvernement, du Parlement, du Conseil Economique et Social ou du monde universitaire, les jeunes, les femmes, les acteurs du développement local ou encore les représentants de la société civile et des syndicats, ont salué la pertinence et l'opportunité de la vaste consultation initiée par l'ONU pour définir le nouvel agenda de développement après 2015. En faisant appel à l'engagement volontaire et à la mobilisation des Etats et des parties prenantes, la consultation et le dialogue autour du Développement post 2015 préparent notre monde à affronter les enjeux actuels d'une nouvelle quête du développement et les défis du monde qui vient. Les participants ont unanimement salué le choix du Gabon pour faire partie des pays devant formellement procéder à une consultation nationale.

Ayant pris acte des progrès et des défis du Gabon et du continent africain, dans la réalisation des OMD, les participants ont souligné le mérite des objectifs du millénaire comme accélérateur d'une mobilisation indéniable de la communauté internationale. Ils ont appelé à une plus grande implication et à la mobilisation de tous les acteurs pour la poursuite des réformes pour l'atteinte des OMD.

Les participants ont également salué l'initiative des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine qui a consisté à élaborer une position africaine commune sur le Programme de développement de l'après 2015. Dans cette perspective, les grandes tendances de la consultation gabonaise apparaissent convergentes avec les trois résultats dégagés progressivement au terme des consultations successives des acteurs du développement africains :

1. La transformation structurelle de l'économie et la croissance inclusive ;

[1]Enquête et résultats accessibles à : http://www.myworld2015.org

2. L'innovation et le transfert de technologie ; et
3. Le développement humain

Les participants du Gabon recommandent que la position de l'Afrique retienne en plus des trois résultats ci-dessus, un quatrième résultat visant le **développement durable** ; l'importance du développement durable est cohérent avec la mobilisation de la société civile africaine en faveur de l'Objectif de Développement Durable (ODD) durant la Conférence de RIO + 20 d'une part et le leadership du Gabon en matière d'environnement, d'autre part.

Les premières esquisses de la position africaine sur les perspectives de l'Agenda post 2015 coïncident du point de vue national, avec un plan stratégique qui porte l'ambition de hisser le Gabon parmi les pays émergents, à l'horizon 2025.

Pour une meilleure performance du développement, le Gabon mise désormais sur la croissance d'une économie engagée dans une diversification tirée par trois pôles : (i) *l'industrialisation à travers une transformation locale, grandissante des matières premières* ; (ii) *l'économie verte à travers la conservation de la biodiversité et* (iii) *l'économie des services notamment avec le rôle moteur attendu de l'accélération du développement des TIC.*

Sous l'éclairage des priorités nationales en matière de développement durable, du bilan des OMD et du cadre des conclusions de la rencontre de Dakar, la consultation gabonaise a mis en exergue les onze (11) priorités suivantes :

1. Un meilleur système de santé ;
2. Une bonne éducation ;
3. Un gouvernement réactif et honnête ;
4. De meilleures offres d'emploi ;
5. De meilleures routes et de meilleurs transports en communs ;
6. Un accès au téléphone et à l'internet ;
7. La protection contre le crime et la violence ;

8. Une alimentation nourrissante à un prix abordable ;
9. L'égalité entre les hommes et les femmes ;
10. L'accès à un environnement sain, à l'énergie, à l'eau potable et à l'assainissement ; et
11. Les libertés politiques.

La mise en correspondance des attentes tirées des consultations, avec les enjeux et les perspectives à l'échelle du continent en termes de priorités (A) et de catalyseurs (B) du développement, préfigure l'esquisse du cadre africain et de ses principaux, axes dans lequel s'inscrit la contribution du Gabon, à l'instar des autres Etats.

A. Résultats attendus en matière de développement

1. **La transformation structurelle de l'économie et la croissance inclusive**

- De meilleures offres d'emploi et promotion de l'auto emploi ;
- Elaboration de politiques et mesures spécifiques pour l'emploi des jeunes, des personnes vivant avec le handicap et l'emploi des travailleurs immigrés;
- Renforcement du dialogue social, protection contre la précarité de l'emploi et mesures de protection du travailleur en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail ;
- Mise en place pour les personnes vivant avec le handicap, de dispositifs suffisamment élaborés et durables aux plans juridique, institutionnel et statistique favorisant la pleine expression de leur citoyenneté et leur garantissant l'équité, gage d'un développement inclusif ;
- Mobilisation de l'épargne nationale.

2. **L'innovation et le transfert de technologie**

- Amélioration de l'accès au téléphone et à l'internet ;
- Les perspectives économiques de l'Afrique ne sauront être confirmées, sans une redynamisation de l'ensemble du système éducatif impliquant une mobilisation accrue des financements ; de nouvelles approches, visant notamment une éducation de qualité et correspondant à des orientations stratégiques plus adaptées au monde du XXIème siècle ;
- L'introduction des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) et l'initiation généralisée aux Technologies de l'Information et de la Communication Numérique (TICN) apparaît de nos jours comme une dimension centrale dans les transformations structurelles qui conditionnent une modernisation réelle du système éducatif, notamment au Gabon.

3. **Le développement humain**

- Un meilleur système de santé ;

- La protection contre le crime et la violence ;
- Une alimentation nourrissante à un prix abordable ;
- Un accès à l'eau potable et à l'assainissement ;
- Les libertés politiques ;
- La lutte contre toute forme de violence sexiste apparaît, à l'image de nombreux pays dans le monde, comme une préoccupation grandissante au Gabon. Faute d'une réponse de la société, elle reste une composante majeure de privation préjudiciable au genre féminin. La lutte contre le harcèlement sexuel en milieu scolaire est un phénomène particulier de violence, qui implique la mise en place de mécanismes d'application plus rigoureuse des dispositions juridiques existantes ;
- Les progrès de l'universalisation de l'éducation au primaire rendent encore plus sensible la faiblesse des rendements scolaires, à partir du secondaire. Les filles et les femmes payent un lourd tribut aux échecs scolaires et à l'exclusion : avec un taux d'accès à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle et technique qui reste bas depuis des années, les perspectives de l'autonomisation s'en trouvent compromises ;
- Les politiques de l'éducation doivent être renforcées en favorisant la mise en place d'un certain nombre de dispositifs visant à combler le gap de réussite des filles depuis le secondaire : bourses d'encouragement et d'excellence d'accès aux formations scientifiques, universalisation de la formation technique et professionnelle pour les femmes, programme de leadership des femmes, renforcement des administrations scolaire et sociale ;
- L'application de politiques économiques et sociales contribuant à la concrétisation de l'égalité des sexes en accord avec les principes des droits de l'homme reste un mot d'ordre qui doit sous – tendre les nouvelles approches fondées sur la croissance inclusive, notamment au service de l'autonomisation des femmes ;
- La priorité de l'éducation mise en avant dans le processus de l'Agenda 2015 et confirmée dans un certain nombre de consultations a le mérite de fixer l'éducation à la juste place qu'elle occupe au sein des sociétés. Cette priorité correspond dans l'agenda post 2015 à un élargissement de perspective d'une

réelle portée stratégique, car l'éducation est un véritable enjeu de civilisation dans le contexte particulier du XXIème siècle ;

- Face aux crises (changements climatiques, crise de l'emploi, chômage des jeunes…) qui planent sur le modèle de civilisation du siècle précédent, l'éducation représente incontestablement un des leviers d'action possible, au service de l'inclusion ;
- L'éducation est indissociable du projet de vie et de bien-être inhérent à la jeunesse et à chaque génération montante. En plus des défis d'hier, le système éducatif doit s'adapter à la nouvelle ère qui redessine le champ des connaissances et des compétences, depuis la transmission, jusqu'à leur validation, en passant par leur reconnaissance dans les univers professionnels, eux-mêmes en profonde mutation. La priorité de l'éducation dans les objectifs de l'agenda post 2015, commande un dispositif d'accompagnement et des investissements à la mesure des transformations structurelles qui s'imposent, dans l'ensemble des secteurs de la formation.

4. **Développement durable**

- L'agenda post 2015 laisse ouverte l'opportunité de voir la communauté internationale, confirmer son engagement en faveur de la protection de la biodiversité, intimement liée au bien – être, notamment des nouvelles générations. La consécration du principe des Objectifs de Développement Durable est un gage correspondant à la perspective de progrès continus sur la voie d'un développement inclusif et durable ;
- Les pays du Bassin du Congo en général, le Gabon en particulier, sont, de longue date engagés aux côtés de la communauté internationale dans l'action en faveur du développement durable. La Conférence de Rio + 20 ayant adopté le principe des Objectifs de Développement Durable (ODD), nous y voyons le fondement d'une plus grande mobilisation des partenariats internationaux, au service d'une croissance inclusive et durable dans un contexte 'de consolidation de l'intégration sous régionale ;
- L'adoption du principe des Objectifs de Développement Durable, dans la perspective de l'Agenda post 2015, doit jeter les bases d'un cadre renforcé de préservation des droits d'usage coutumiers ;

- Devant la forte tendance à l'acquisition massive des terres, en cours notamment en Afrique, les populations en appellent à une meilleure gouvernance foncière, gage de la préservation des terroirs et de la prise en compte de la présence des populations locales, dans un contexte de déclin du monde rural.

B. Catalyseurs du développement

- Un gouvernement réactif et honnête ;
- La gouvernance locale, l'implication de la société civile et le développement local peuvent être de véritables leviers dans le développement post 2015. La décentralisation est plus que jamais, à l'ordre du jour, dans une stratégie bien comprise de richesse inclusive et d'essor économique ;
- La Revalorisation du contrôle parlementaire et du rôle du Conseil Economique et Social dans le suivi des politiques publiques et des objectifs de développement;
- La Modernisation des systèmes statistiques et prise en compte de la dimension environnement dans la mesure du développement qui doit tenir compte à la fois de l'économie, du social et de l'environnement. La nouvelle ère de développement inclusif que les pays africains appellent de leurs vœux dépend des options politiques novatrices indissociables de la modernisation résolue des appareils, outils statistiques et des capacités d'évaluation des politiques publiques ;
- La mise en place d'une Stratégie de communication centrée vers les populations autour du nouveau cadre de développement ;
- Le Renforcement de la Coopération Sud-Sud;
- La mobilisation de l'aide internationale comporte, pour le pays bénéficiaire certaines exigences légitimes en termes de gouvernance des finances publiques.

C. Conclusion

Dans le champ d'hypothèses possibles relatives à la future architecture des objectifs du développement, l'expérience du Gabon l'inclinerait à privilégier l'option qui combine pour partie, le cadre des OMD avec la redéfinition de certains objectifs, à l'exemple de l'ajout de cibles supplémentaires aux OMD en 2015. Il s'agirait d'une option intermédiaire, entre l'abandon pur et simple du cadre des OMD et la recherche d'un schéma entièrement inédit. Cette option intermédiaire s'enrichirait à la fois des résultats attendus en matière de développement (transformation structurelle et croissance inclusive, innovation et transfert de technologie et développement humain durable) et des catalyseurs de développement portés par une gouvernance économique et démocratique.

Se recentrer sur les OMD permet de capitaliser sur les acquis de ce processus et d'élaborer le cadre post 2015 sans courir le risque lié à l'expérimentation d'un cadre totalement inédit et hors norme, à trop vouloir élargir le champ des objectifs.

Les nouveaux indicateurs permettraient d'ouvrir la latitude nécessaire pour prévenir la critique de la standardisation formulée contre les OMD d'une part ; cette latitude favoriserait, d'autre part, une meilleure prise en compte des spécificités ou de nouveaux indicateurs jusque - là peu ou mal considérés.

La configuration du cadre de développement, celle des OMD renforcés et trouvant un prolongement conceptuel logique dans les Objectifs de Développement Durable (ODD), aurait l'avantage d'une indispensable continuité des actions de développement engagés sur la foi d'indicateurs déjà testés et vulgarisés à l'échelle de la planète, tout en intégrant dans la limite raisonnable de nouveaux indicateurs.

Introduction

Le Gabon est entré dans le processus de préparation de l'Agenda de Développement post – 2015 dans un contexte intense du point de vue de la mobilisation diplomatique nationale incarnée par le président de la République lui-même, depuis 2010. On retrouve la même dynamique dans l'engagement de l'ensemble de la communauté nationale autour du nouveau plan de développement, dit Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), qui vise à faire du Gabon, un pays émergent à l'horizon 2025.

De manière volontariste, sous la conduite du Ministère de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable et avec l›appui du PNUD, le Gabon a organisé en décembre 2012 une réunion d'experts nationaux qui a permis de recueillir les premières réflexions de la vision du pays sur l'agenda international de développement post-2015. Une délégation du Gabon forte de représentants du gouvernement, du parlement et de la société civile a rendu ses résultats à l'Atelier régional sur l'Agenda post-2015 organisé par l'Union Africaine, la BAD, la CEA et le PNUD à Dakar en décembre 2012 pour les pays d'Afrique Centrale, de l'Ouest et du Nord.

La Consultation régionale de Dakar ayant pris acte des progrès relativement lents accomplis par les pays africains dans la réalisation des OMD et conscients des déficits de capacités et des conditions initiales désavantageuses prévalant dans un certain nombre de pays, s'est prononcée en faveur d'un programme de développement pour l'après-2015 qui devra :

1. Mettre l'accent sur la croissance économique inclusive et la transformation structurelle;
2. Réorienter le paradigme de développement en abandonnant le modèle de développement fondé sur des initiatives venant de l'extérieur au profit d'initiatives trouvant leur inspiration et leur financement dans le cadre national et fondées sur une appropriation dans ce même cadre ;

3. Accorder la priorité à l'équité et à l'inclusion sociale, et mesurer les progrès réalisés en termes de disponibilité et de qualité des prestations de services ;
4. Tenir compte des conditions initiales des États-nations et reconnaître les efforts que les pays ont déployés en vue de réaliser des objectifs, plutôt que de simplement mesurer les écarts qui restent à combler par rapport aux objectifs mondiaux ;
5. Intégrer les conclusions de Rio+20 ainsi que celles dégagées par des forums des Nations Unies à l'exemple de la Conférence internationale sur la population et le développement après 20 ans (CIPD+20) ;
6. S'intéresser aux catalyseurs du développement ainsi qu'aux résultats attendus en matière de développement.

Ces différentes initiatives ont contribué à la sélection du Gabon dans la seconde vague de pays devant formellement mener des consultations nationales pour l'agenda du développement post-2015. La première vague a regroupé une cinquantaine de pays au niveau mondial dont 19 pays d'Afrique au Sud du Sahara.

Le Gabon a mené, avec l'appui des Nations Unies, une consultation inclusive des administrations, de la société civile, des syndicats, des acteurs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur, des mouvements des femmes, des jeunes, des personnes vivant avec un handicap et des acteurs du développement local. Ces consultations nationales ont été éclairées, au croisement des thématiques sous - jacentes aux enjeux nationaux et internationaux, notamment par le bilan des OMD, la vision du Gabon émergent, le cadre conceptuel des 11 thématiques du Dialogue international sur l'Agenda post 2015 et les résultats des initiatives en cours sur le développement durable.

La consultation – dialogue qui aura associé au total, près de 400 personnes, a donné lieu à l'organisation du 23 mars au 24 avril 2013, d'une dizaine de rencontres, dont :

- Une consultation avec le Parlement (Assemblée nationale et Sénat) et le Conseil Economique et Social (CES) ;
- Une consultation thématique sur le développement durable ;

- Trois consultations avec les associations des jeunes (étudiants, jeunes leaders, jeunes chômeurs, jeunes vivant avec un handicap, etc.), dont une à l'intérieur du pays ;
- Une consultation à l'intérieur du pays sur le développement local ;
- Une consultation avec les groupements et associations des femmes ;
- Une consultation avec les associations de la société civile et les syndicats ;
- Une consultation avec les acteurs du système éducatif (pré primaire, primaire, secondaire, technique et professionnel, supérieur).

Deux consultations avaient précédé à l'intérieur du pays, la première à Port Gentil dédiée au Jeunes, la seconde, à Lambaréné, focalisée sur les échanges avec les acteurs locaux du développement. Les consultations de Libreville qui ont eu lieu du 16 au 24 avril, se sont déroulées, pour l'essentiel au Palais du Sénat.

La consultation organisée avec le Parlement et le CES, a marqué véritablement le lancement solennel des consultations nationales. La consultation organisée conjointement à l'Assemblée Nationale et au Sénat, le 16 avril 2013, a vu en effet l'engagement des deux Chambres du Parlement dont les deux Vice - présidents représentaient respectivement, Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale et Madame Le Président du Sénat. Le Président du CES avait également dépêché un représentant. La présence du Gouvernement, aux côtés de Madame le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, était assurée par le Représentant du Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable.

L'engagement des plus hautes autorités gabonaises a été également manifesté à la faveur de la consultation des jeunes, qui a vu la participation de Madame le Conseiller spécial du Président de la République.

Tout au long des consultations, les partenaires au développement, à travers les différentes agences de l'ONU se sont relayé, en fonction des acteurs ou des thématiques correspondant aux consultations successives.

En complément des communications introductives ou des documents de travail des experts, les différents responsables du SNU ont apporté leur éclairage sur l'ensemble du processus de l'Agenda post 2015 et les thématiques placées sous leur leadership.

La méthodologie des consultations nationales a été basée globalement sur les orientations du Guide élaboré par le SNU, en mettant l'accent sur les 5 questions directrices :

- **QUOI ?**

  A la lumière de la qualité de la vie actuelle, quelles ont été les améliorations récentes. De quoi manquent fondamentalement les gabonais pour bien vivre. De quoi les générations futures auront besoin pour bien vivre ?

- **POURQUOI ?**

  Quelles sont les principales raisons pour lesquelles certaines personnes ne vivent pas bien et les raisons des écarts de conditions de vie ?

- **QUI ?**

  Quelles institutions du pays et de la communauté internationale ont le pouvoir d'initier les transformations qui améliorent les conditions de vie ?

- **COMMENT ?**

  De quelles voies et moyens disposent ces institutions pour réaliser ces changements ?

- **QUAND ?**

  A quel horizon voulons-nous atteindre ces transformations. A travers quelles garanties pouvons- nous assurer la réalisation de ces résultats ?

La collecte d'informations sur des supports numériques, parallèlement à la couverture médiatique des consultations a également été assurée,

préparant la mise en ligne des données relatives à l'ensemble de l'exercice. L'équipe de consultation a assuré une première diffusion sur le media social facebook, des supports numériques durant les activités.

Le processus de consultation a été conduit par un groupe de travail conjoint du Système des Nations unies (SNU), du Gouvernement, du secteur privé, des associations des jeunes et des média, appuyé par un facilitateur.

Le Rapport national des consultations de l'agenda du développement post 2015 ci-après est composé d'un résumé exécutif, des synthèses des différents ateliers de consultation et en annexe, les rapports des différents groupes de travail.

Synthèse des Ateliers

La consultation – dialogue avec les acteurs du Développement Local s'est tenue à Lambaréné, au centre du Gabon, le 9 avril 2013. Elle a regroupé 18 participants, dont la liste est jointe en annexe.

Les thèmes généraux qui sont ressortis de la consultation ont mis un accent particulier sur :

- La nécessité d'un bilan exigeant de la réalisation des OMD ;
- L'écart entre la tendance grandissante favorable à la consultation des populations, y compris au Gabon (consultation sur la pauvreté, sur la gouvernance, etc.) et l'amélioration réelle des conditions de vie, à l'issue de ces consultations successives ;
- L'amélioration des outils et du système statistique pour une meilleure prise des décisions ;
- La qualité de l'éducation et de la formation comme levier dans la réduction de la pauvreté ;
- Le rejet de toute forme de solidarité qui génère l'assistanat et la dépendance ;
- Le développement des infrastructures ;
- La déconcentration de l'administration.

S'agissant des thèmes spécifiques, la consultation a mis en relief deux principaux centres d'intérêt :

- la place du développement local dans le processus général du développement inclusif et durable ; et
- le degré de priorité du développement local dans l'Agenda post 2015.

En arrière – plan de cette revue thématique, il ressort principalement que les OMD n'ont pas particulièrement porté sur la dimension locale du développement.

A la lumière de l'expérience du Gabon et de la perspective de l'Agenda post 2015, les participants recommandent de remettre au centre des priorités, les thèmes suivants :

- La santé
- L'éducation
- L'environnement
- L'emploi décent
- Les inégalités
- Les conflits sociaux
- L'emploi décent

Dans le même esprit, il a été proposé de reformuler deux des onze thématiques en cours d'examen. Ainsi :

1. Au lieu de parler **d'inégalité** l'on pourrait parler **d'équité**
2. Au lieu de parler de **conflit et fragilité** l'on pourrait parler de **paix et sécurité**

Un consensus est apparu autour de deux messages clefs :

1. **Le développement passe aussi par une action au niveau local**
2. **La gouvernance locale et le développement local peuvent être de véritables leviers dans le développement post 2015.**

Parlement et Conseil Economique et Social

Les Palais de l'Assemblée Nationale et du Sénat ont abrité conjointement, le 16 avril 2013, les assises des Consultation – Dialogue organisés avec les deux chambres du Parlement et le Conseil Economique et Social (CES).

L'ouverture, au Palais de l'Assemblée Nationale, marquant le lancement solennel des consultations nationales au Gabon, était placée sous la tutelle conjointe du Gouvernement gabonais, représenté par le Ministère de l'Economie et du SNU. Deux allocutions ont été prononcées à cette occasion, respectivement par le 1er Vice – Président de l'Assemblée Nationale et par le Coordonnateur résident du Système des Nations – Unies. Le 1er Vice – Président du Sénat a procédé à la clôture, au Palais du Sénat.

Les travaux organisés dans le cadre de deux ateliers présidés respectivement par un sénateur et un député, ont fait suite à une série de communications introductives sur :

- La Déclaration des parlementaires sur les OMD et l'Agenda post 2015 (Addis - Abéba 24 Mai 2012) ;
- La réunion de Dakar et la participation du Gabon (Décembre 2012) ;
- L'évaluation des progrès dans la réalisation des OMD au Gabon d'une part et en Afrique d'autre part.

Les thèmes généraux qui sont ressortis de la consultation ont mis un accent particulier sur :

- Les insuffisances en matière de progrès dans la réalisation des OMD ;
- L'importance d'un examen sans complaisance des causes de ces performances mitigées.

Le rôle incombant au Pouvoir Exécutif, dans le cas du Gabon, devait être déterminant, notamment à travers :

- Le levier de la gouvernance en matière d'allocation des ressources budgétaires ;
- Le principe de l'efficacité de l'aide internationale et la mobilisation concomitante de la contrepartie nationale ;
- L'amélioration des mécanismes d'exécution, de suivi, de contrôle et d'évaluation.

Abordant les thèmes spécifiques, la consultation a insisté sur :

- La cohérence entre la vision de l'émergence du Gabon à l'horizon 2025 et les perspectives de l'Agenda post 2015, soulignant ainsi la pertinence du Plan Stratégique Gabon Emergent, dans la prise en compte des nouveaux enjeux du développement ;
- L'importance de l'implication du parlement et du CES dans la mise en place des politiques publiques ;
- le suivi constant de l'action du gouvernement par le parlement et le CES ;
- La publication des enquêtes parlementaires ;
- Le renforcement des capacités des membres des institutions.

A travers leurs recommandations les membres du Parlement et du CES ont notamment prôné :

1. Le changement de paradigme à l'échelle du continent en passant de l'afro pessimisme à l'afro optimisme dans l'engagement de tous pour le développement ;
2. L'exigence d'une meilleure gouvernance ;
3. Le respect du budget voté par le parlement ;
4. Une réelle volonté politique d'exécuter les projets retenus dans le cadre des budgets d'investissement ;
5. une priorisation de la consolidation des OMD et des moyens afférents ;
6. une meilleure implication du Parlement et du CES dans les grandes problématiques de développement ;
7. la mise à disposition des ressources financières dans les délais.

Le consensus de ces institutions a mis l'accent sur les messages clefs suivants :

1. La question de l'élaboration de nouveaux objectifs revêt, un réel intérêt dans la prise de conscience des limites observées dans la réalisation des OMD. L'ambition portée par le processus de Consultation sur l'Agenda post 2015 n'en est que plus légitime ;
2. Les Parlements et les Conseils Economiques et Sociaux africains, à travers l'exemple gabonais, savent apprécier la pertinence et l'opportunité de la vaste consultation, fidèle aux idéaux de l'ONU d'une communauté partagée ;
3. La perspective des transformations structurelles et les réformes qu'elle implique auxquelles adhère le Gabon, à l'unisson des premiers éléments d'esquisse de la position africaine en cours, est en elle – même porteuse de promesse de revalorisation du contrôle parlementaire et du rôle du Conseil Economique et Social ;
4. La Déclaration du Millénaire et les OMD ont eu le mérite d'être un accélérateur d'une mobilisation indéniable de la communauté internationale. Le processus post 2015 peut permettre de consolider notre engagement dans la recherche d'un nouveau modèle économique, dans le cadre d'une stratégie inclusive et d'une configuration renouvelée par l'essor du Sud et la coopération Sud – Sud ;
5. En faisant appel à l'engagement volontaire et à la mobilisation des Etas et des parties prenantes, la consultation et le dialogue autour du Développement post 2015 préparent notre monde à affronter les enjeux actuels d'une nouvelle quête du développement et les défis du monde qui vient ;
6. Le bilan des OMD, loin de marquer un coup d'arrêt de la dynamique en cours sur le continent appelle à la poursuite des réformes, au moment où le basculement de la richesse conforte les chances de l'Afrique ;
7. Le choix plus que jamais, en faveur de la croissance inclusive ouvre de nouvelles perspectives d'intégration, de promotion de l'auto emploi et de développement de l'épargne nationale ;
8. Le Parlement et le Conseil Economique et Social sont conscients que la mobilisation de l'aide internationale comporte, pour le

pays bénéficiaire certaines exigences légitimes en termes de gouvernance des finances publiques ;

9. La nouvelle ère de développement inclusif que les pays africains appellent de leurs vœux dépend des options politiques novatrices indissociables de la modernisation résolue des appareils statistiques et des capacités d'évaluation des politiques publiques ;

10. La décentralisation est plus que jamais, à l'ordre du jour, dans une stratégie bien comprise de création de richesse inclusive et d'essor économique.

La consultation – dialogue tenue le 16 avril 2013, au Palais du Sénat, avec les syndicats a vu la participation de 11 centrales syndicales sur 17 : CGSL ; CDST ; COSYNAP ; USAP ; UGSR ; CGSL/LO ; ENSYTG ; CAPPE ; COSYNEQ ; CGT-FL ; UTG[2]. Placée sous la problématique ''Développement post 2015 Repenser le travail'', la rencontre a débouché sur une contribution riche, au crible des 5 questions directrices : Quoi, Pourquoi, Qui, Comment Quand. Cinq grandes problématiques ont été passées en revue :

1. Le dialogue social
2. L'emploi décent
3. La précarité de l'emploi
4. L'emploi des travailleurs immigrés
5. Hygiène – Santé – Sécurité au travail

Les syndicats ayant noté des améliorations récentes touchant à l'ensemble de ces cinq centres d'intérêt, ont néanmoins inscrit dans le court terme les réponses aux défis à relever dans 3 des 5 domaines : le dialogue social, l'emploi décent et la précarité de l'emploi. Sont de l'ordre du moyen terme, les enjeux relatifs à l'emploi des travailleurs immigrés et à l'hygiène – santé et sécurité au travail.

La réponse à la diversité des enjeux a été envisagée à travers la réaffirmation du paritarisme et une série de recommandations, jointes en annexe, et préconisant notamment :

- L'exercice de la plénitude des pouvoirs des Inspecteurs du travail
- L'action dissuasive accrue de la justice contre la violation des normes du travail ;
- L'amélioration de la protection du statut des leaders syndicaux ;
- Le respect de la dignité des travailleurs ;
- La régulation du secteur informel ;

[2] Voir liste des Abréviations et acronymes

- La généralisation du Revenu Minimum ;
- Le respect des normes régissant le stage professionnel et le perfectionnement ;
- Une volonté politique accrue dans la lutte contre les atteintes au travail décent ;
- La consolidation du socle de la protection sociale ;
- La lutte contre la concurrence déloyale ;
- La vulgarisation des approches stratégiques de l'OIT ;
- L'application des normes en vigueur en matière d'emploi de la main d'œuvre immigrée ;
- L'adoption d'une politique d'immigration sélective ;
- Le renforcement du cadre juridique et institutionnel en matière d'hygiène – santé et sécurité au travail ;
- Le renforcement spécifique du cadre institutionnel de la prévention des risques professionnels.

La consultation sur le développement durable a été préparée par la réalisation d'un document de travail confié par le SNU à une équipe d'un laboratoire de l'UOB : la Chaire UNESCO en Sciences Sociales ''Développement social et Démocratie''. En marge de la principale thématique, la réflexion a porté sur la croissance inclusive, notamment en Afrique, à la lumière des nouveaux enjeux géostratégiques qui intègrent la nouvelle donne des perspectives de croissance africaine et des transformations structurelles requises à cet égard.

La consultation a eu lieu au Palis du Sénat, le 19 avril. La participation a associé des acteurs du monde universitaire, de la société civile et des administrations et agences compétentes en matière de gestion durable au Gabon (Voir la liste des participants en annexe). La présentation de la synthèse de cette étude sur le diagnostic et les perspectives du Développement durable articulant la situation du Gabon aux enjeux internationaux, a été suivie par 3 communications introductives sur les sujets ci – après :

- Déclaration de Gaborone sur le Développement durable en Afrique (Gaborone Sommet sur le Développement durable en Afrique 24 – 25 mai 2012) ;
- Dynamique de la richesse des nations. Mesure du développement durable ;
- Parcs nationaux et développement durable. L'expérience du Gabon.

Le dialogue a ensuite été centré sur trois volets majeurs du développement durable : la conservation des ressources ; le bien – être des populations ; la croissance économique durable.

Dans ces différents domaines, la consultation a noté les améliorations enregistrées récemment, en soulignant les progrès, sans doute plus visibles dans la conservation de l'environnement que dans les deux autres volets.

L'exemple du Gabon montre que des progrès tangibles, en cohérence avec les engagements internationaux de l'Etat, sont possibles à brève échéance, à condition de s'attaquer aussi aux défis d'une meilleure implication des populations, d'une appropriation partagée et la plus large possible, des approches stratégiques.et de la maîtrise des risques de tension autour de la terre et des conflits fonciers.

La création de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) est sans doute une des avancées les plus significatives dans les politiques du bien – être. Mais comme d'autres évolutions du même ordre, les interventions publiques appellent des orientations complémentaires visant la croissance et la richesse inclusives, le renforcement des infrastructures et la restauration de la performance des services sociaux de base, l'assainissement du milieu de vie urbain et la résorption du déficit en matière de logement

Si la croissance durable ne manque pas d'atouts au Gabon, un gap important demeure et qui ne peut être comblé qu'à travers notamment, les défis de la diversification ; de la consolidation des progrès récents en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) ; d'une stratégie spécifique en faveur des générations futures, particulièrement confrontées au problème de l'emploi ; d'une stratégie ouvrant la voie à l'économie verte inscrite dans le PSGE et encore confirmée par le Président de la République gabonaise à Rio+ 20 sur le thème de la comptabilisation du capital naturel. L'implication des Collectivités locales est un autre aspect majeur des orientations qui doivent accompagner la recherche de la croissance durable

La consultation a retenu la pertinence de l'horizon 2025 pour la poursuite des objectifs de développement durable, ceux –ci impliquant par définition tous les acteurs et à des niveaux d'interventions propres comme recommandé ci – après :

Acteurs	Voies	Les moyens
Etat	Stratégie de développement durable	Budgétisation par Objectifs des Programmes (BOP)
Parlement	Contrôle de l'exécutif et Missions parlementaires	Interpellation de l'exécutif ; Motions ; Enquêtes parlementaires

Acteurs	Voies	Les moyens
Conseil Economique et Social	Saisine et Auto-saisine	Avis ; Recommandations au Parlement et au Gouvernement
Collectivités locales	Déconcentration et décentralisation	Transfert des compétences Autonomie financière locale
Opérateurs économiques	Partenariat Public-Privé	Ressources financières, avantages fiscaux (crédits d'impôt, exonérations)
Universités, Centres de recherche	Recherche développement, innovations, partenariat public-privé	Financements, renforcement des capacités,
Société civile	Mobilisation, sensibilisation, autonomisation, pression	Financement, renforcement des capacités
Partenaires au Développement	Lobbying, plaidoyer, pression, transfert de technologie	Fonds d'aide
Institutions internationales	Lobbying, plaidoyer, pression, transferts de technologie	Fonds d'aide

Du consensus dégagé, on retiendra les messages clefs suivants :

1. Les pays du Bassin du Congo en général, le Gabon en particulier, sont, de longue date engagés aux côtés de la communauté internationale dans l'action en faveur du développement durable. La Conférence de Rio + 20 ayant adopté le principe des Objectifs de Développement Durable (ODD), nous y voyons le fondement d'une plus grande mobilisation des partenariats internationaux, au service d'une croissance inclusive et durable dans un contexte 'de consolidation de l'intégration sous régionale ;
2. L'adoption du principe des Objectifs de Développement Durable, dans la perspective de l'Agenda post 2015, doit jeter les bases d'un cadre renforcé de préservation des droits d'usage coutumiers ;
3. Devant la forte tendance à l'acquisition massive des terres, en cours notamment en Afrique, les populations en appellent à une meilleure gouvernance foncière, gage de la préservation des terroirs et de la prise en compte de la présence des populations locales, dans un contexte de déclin du monde rural.

La consultation – dialogue a été organisée le 22 avril 2013 au Palais du Sénat, en présence des représentants de deux Ministères, le Ministère de l'Economie et le Ministère des Affaires sociales et du Système des Nations - Unies.

La liste des associations représentants les femmes et celle des administrations compétentes est jointe en annexe.

Les communications introductives ont abordé trois aspects :

1. Le bilan des OMD au Gabon ;
2. Les orientations de la stratégie de genre ;
3. Les enjeux relatifs aux inégalités et à l'égalité des sexes dans l'Agenda post 2015.

Des thèmes généraux ont retenu l'attention, particulièrement le lien entre les inégalités en général et les discriminations de genre

S'agissant des thèmes spécifiques abordés durant la consultation, l'expérience des grandes problématiques observées au Gabon, malgré des progrès indéniables, recoupe un certain nombre de centre d'intérêts de portée internationale, comme :

- les diverses formes de violence sexiste ;
- Les droits corrélés à la procréation ;
- L'accès à l'éducation et à la formation professionnelle ;
- L'équité économique et sociale ;
- Vulgarisation et application des textes protégeant les droits de la mère et de l'enfant.

Ainsi, les analyses de situation préparant la stratégie de genre récemment adoptée au Gabon ont relevé la subsistance de disparités de genre d'ordre économique (activités et secteurs de production), dans l'accès aux services de base (eau, énergie transport, TICN),dans l'accès aux services sociaux (éducation, formation scientifique, formation technique et

professionnelle), dans la pleine participation des femmes à la société (décision politique, décision économique…)

Alors que s'ouvrent de nouvelles perspectives, dans le cadre de l'Agenda post 2015, la stratégie de genre du Gabon, en cours de mise en œuvre ne s'en éloigne pas comme le montrent les 6 orientations de la politique du genre adoptée :

1. Autonomisation des femmes par l'amélioration de la productivité de secteurs dans lesquels elles se trouvent pour un accroissement de leurs revenus (Le Grand Prix du Président de la République) ;
2. Amélioration de l'accès aux services d'appui à la production ;
3. Amélioration de l'accès aux services sociaux de base ;
4. Promotion de la participation équitable à la gestion du pouvoir, le respect des droits et la suppression des Violences ;
5. L'adhésion de tous les acteurs à la vision et aux objectifs d'égalité et d'équité de genre ;
6. Redéfinition des rôles des instances en charge de l'intégration du genre, ainsi que ceux des autres institutions de la République et renforcement de leurs capacités ;
7. Améliorer la santé de la reproduction pour que plus jamais une femme ne meurt plus en donnant la vie.

Soulignant la justesse de l'horizon 2025 et la pertinence de la stratégie de genre au Gabon, la consultation, soucieuse d'accompagner les politiques publiques a préconisé :

1. Une prise de conscience accrue des pouvoirs publics sur l'ampleur du phénomène des violences sexistes ;
2. La sensibilisation et l'information des citoyens de tous âges ;
3. La vulgarisation des textes protégeant la femme et l'enfant ;
4. La mise en place des outils de suivi et d'évaluation des politiques publiques mises en œuvre en matière de protection de la femme et de l'enfant.

Au terme d'un consensus, les messages clefs suivants complètent les acquis de la consultation :

1. La lutte contre toute forme de violence sexiste apparaît, à l'image de nombreux pays dans le monde, comme une préoccupation grandissante au Gabon. Faute d'une réponse de la société, elle reste une composante majeure de déprivation préjudiciable au genre féminin. La lutte contre le harcèlement sexuel en milieu scolaire est un phénomène particulier de violence, qui implique la mise en place de mécanismes d'application plus rigoureuse des dispositions juridiques existantes ;
2. Les progrès de l'universalisation de l'éducation au primaire rendent encore plus sensible la faiblesse des rendements scolaires, à partir du secondaire. Les filles et les femmes payent un lourd tribut aux échecs scolaires et à l'exclusion : avec un taux d'accès à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle et technique qui reste bas depuis des années, les perspectives de l'autonomisation s'en trouvent compromises ;
3. Les politiques de l'éducation doivent être renforcées en favorisant la mise en place d'un certain nombre de dispositifs visant à combler le gap de réussite des filles depuis le secondaire : bourses d'encouragement et d'excellence d'accès aux formations scientifiques, universalisation de la formation technique et professionnelle pour les femmes, programme de leadership des femmes, renforcement des administrations scolaire et sociale ;
4. L'application de politiques économiques et sociales contribuant à la concrétisation de l'égalité des sexes en accord avec les principes des droits de l'homme reste un mot d'ordre qui doit sous – tendre les nouvelles approches fondées sur la croissance inclusive, notamment au service de l'autonomisation des femmes.

Education Nationale et Enseignement Supérieur

La consultation – dialogue sur l'Education Nationale et l'Enseignement Supérieur a rassemblé au Palais du Sénat, le 23 avril, des acteurs du système éducatif, permettant de jeter un regard sur l'ensemble du champ sectoriel, du pré scolaire au supérieur.

Les communications introductives, ouvertes par le Représentant de l'UNESCO, ont ensuite passé en revue. Le bilan des progrès dans la réalisation des OMD au Gabon. Les enjeux relatifs à la thématique de l'éducation dans l'Agenda post 2015 ont été présentés sous diverses perspectives convergentes :

- Acquis du dernier Rapport sur l'Education Pour Tous (EPT) 2012 "Jeunes et compétences. L'éducation au travail ;
- Travaux de l'OCDE ;
- Rencontre de Dakar des 18 – 19 mars 2013 et l'objectif global assigné à l'éducation dans l'agenda post 2015 : « Éducation et apprentissage équitable et de qualité pour tous tout au long de la vie » ;
- Résultats de diverses consultations sur l'éducation, notamment les plus récentes qui mettent l'accent sur l'accès favorisant l'inclusion ; la qualité de l'éducation ; l'équité favorisant l'accès à l'éducation au – delà du primaire, tous niveaux, toutes formes d'éducation et tous groupes d'âge confondus ;
- Travaux de la Task Force Learning metrics.

Dans les thèmes généraux la consultation a permis de revenir sur les acquis du système éducatif gabonais, notamment l'universalisation de l'éducation au primaire, sans discrimination de genre. A partir du secondaire, l'accent a été mis sur la constance des échecs scolaires qui induisent à ce stade des écarts au détriment du genre féminin, soit une tendance qui ne se redresse pas jusqu'au supérieur, pénalisant ainsi foncièrement la formation des femmes.

L'universalisation au primaire, contraste en réalité avec des rendements du système moins performants qui ont un caractère sectoriel, puisque tous les niveaux d'enseignement et toutes les filières de formation sont touchés.

Des améliorations récentes, particulièrement en termes d'incitation à la fonction d'enseignant et du point de vue du niveau élevé de recrutement, relevées durant la consultation, constituent les éléments de la réponse et des réformes initiées par les pouvoirs publics. La succession de grandes rencontres participatives, sous la forme d'Etats généraux, en témoigne, au moins sur le plan des grandes orientations stratégiques.

La revue des thèmes spécifiques montre ainsi certains des principaux défis qui restent à surmonter, d'autant plus qu'ils ont une portée sectorielle :

1. Non respect de la carte scolaire dans la répartition des salles de classe ;
2. Décalage entre les stratégies politiques des élus et la carte scolaire,
3. Respect du ratio élève-enseignant (35 élèves / Classe au primaire et secondaire) ;
4. Amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants ;
5. Adaptation à la dynamique internationale en tenant compte des TIC et du LMD ;
6. Planification éducative ;
7. Indigence grandissante des familles obérant la capacité à soutenir la scolarisation des enfants et donc source insidieuse de discrimination ;
8. Résorber le déficit qualitatif et quantitatif du personnel enseignant ;
9. Renforcer l'adéquation formation-emploi en tenant compte des besoins en main d'œuvre des opérateurs économiques et des secteurs innovants ;
10. Amélioration des conditions d'accès à l'information et à l'orientation scolaire, professionnelle et universitaire ;
11. développer la recherche scientifique.

Les échanges approfondis sur l'importance des réformes sectorielles dans le système de formation, ont indiqué à quel point l'adaptation aux conceptions les plus actuelles qui accompagnent la nouvelle donne dans nos sociétés, rend ces défis plus ardus. La priorité de l'éducation, au Gabon et ailleurs, n'en est que plus grande au regard de la vocation réaffirmée d'un système éducatif associant l'insertion de tout enfant à 7 domaines de compétences clefs : bien – être physique ; social et affectif ; culture et arts ; littéracie et communication ; approches de l'éducation et cognition : chiffres et mathématiques ; science et technologie.

Quatre messages clefs résument le consensus sur les enjeux de la thématique :

1. La priorité de l'éducation mise en avant dans le processus de l'Agenda 2015 et confirmée dans un certain nombre de consultations a le mérite de fixer l'éducation à la juste place qu'elle occupe au sein des sociétés. Cette priorité correspond dans l'agenda post 2015 à un élargissement de perspective d'une réelle portée stratégique, car l'éducation est un véritable enjeu de civilisation dans le contexte particulier du XXIème siècle ;
2. Face aux crises (changements climatiques, crise de l'emploi, chômage des jeunes…) qui planent sur le modèle de civilisation du siècle précédent, l'éducation représente incontestablement un des leviers d'action possible, au service de l'inclusion ;
3. Les perspectives économiques de l'Afrique ne sauront être confirmées, sans une redynamisation de l'ensemble du système éducatif impliquant une mobilisation accrue des financements ; de nouvelles approches, visant notamment une éducation de qualité et correspondant à des orientations stratégiques plus adaptées au monde du XXIème siècle ;
4. Le monde est engagé dans une profonde mutation, particulièrement portée par les TICN. L'introduction des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) et l'initiation généralisée aux Technologies de l'Information et de la Communication Numérique (TICN) apparaît de nos jours comme une dimension centrale dans les transformations structurelles qui conditionnent une modernisation réelle du système éducatif, notamment au Gabon.

Jeunes

La consultation – dialogue avec les jeunes a connu la mobilisation la plus dense, à travers trois grandes étapes successives, de l'étape régionale à l'intérieur du pays à la synthèse nationale, en passant par le campus universitaire. La liste des participants est chaque fois jointe en annexe.

Dans la ville de Port Gentil, 110 jeunes ont pris part, les 23 et 24mars 2013, à la consultation combinant des sessions plénières et des entretiens de groupe. Au terme de cette étape, les centres d'intérêt des jeunes ont été ramenés par triangulation à 3 champs de priorités :

1. La santé ;
2. L'éducation ;
3. L'emploi ;
4. L'entreprenariat ;
5. Créer des structures d'écoute à l'endroit des jeunes.

Comme défis correspondants, la consultation a mis en exergue, notamment l'accroissement des centres de soins et structures sanitaires en milieu scolaire et universitaire et l'accès aux soins pour tous ; la qualité de l'éducation et l'adéquation formation emploi ; la création d'entreprise et l'emploi durable et des contrats à durée indéterminée (CDI).

Les discussions de groupe ont permis de livrer quelques représentations révélatrices de l'univers des jeunes, en relation avec les thèmes de l'emploi ; éducation ; santé ; loisirs ; environnement ; paix et citoyenneté ; genre ; droits humains ; TICN ; culture et arts; média, etc.

EMPLOI

Bricole et … Absence de perspective

Les jeunes, élèves ou et ceux qui n'ont aucune qualification professionnelle se contentent généralement d'une bricole, c'est-à-dire, un travail sans valeur, un travail d'amateur et … parfois saisonniers : jardiner, aide-maçon, peintre, extraction artisanale de sable dans l'Ogooué, photographie, sérigraphie, infographie, cordonnerie… quelques jeunes (sont) nantis de qualification professionnelle (ébénisterie, bâtisseur, mécanicien, chauffeurs, etc) qui sont sans emplois et qui manquent de moyens financiers pour créer leurs propres P.M.E. afin de se prendre en charge.

Il y a également ceux qui n'ont ni une qualification professionnelle, ni un diplôme scolaire ou universitaire, et qui ont envie d'initier des projets individuels ou collectifs en vue de faire face à leurs besoins quotidiens sans cesse grandissants.

EDUCATION

Déficience du milieu d'accueil

Les effectifs pléthoriques que connaissent notre système éducatif (sur un table banc prévu pour deux élèves, se trouvent trois ou quatre apprenants, parfois des élèves n'ont même pas de places assises) le manque d'enseignants surtout au primaire et au secondaire, les échecs trop criards aux examens officiels, l'insuffisance remarquable des infrastructures (salles de classe, manque de barrière …) , le manque de bibliothèques et du matériel didactique, le délabrement des tableaux, le retard constaté au cours de beaucoup d'élèves, la désertion des salles de classe vers 11heures pour cause de fatigue, le harcèlement sexuel de certaines filles par les enseignants, les toilettes et les vestiaires inexistants ou mal entretenus car, disent-t-ils, « nous sommes nous-mêmes parfois responsables de l'état piteux de ces toilettes », l'absence d'infirmerie, et même quand elles existent, elles sont dépourvues de médicaments, l'incapacité de certains élèves issus de familles défavorisées à se prendre en charge (logement, alimentation, fourniture vu la fermeture des internats, l'existence du phénomène des moyennes sexuellement transmissibles connu sous le sigle M.S.T. etc.

LOISIRS : Errance vers la sexualité

Constat … triste et amer, car il n'existe pratiquement pas d'infrastructure dans ce domaine. Pour les jeunes, les loisirs qu'ils connaissent sont « la balade sinon l'errance» ou « la fréquentation des débits de boisson » ou encore « la sexualité ». Les jeunes ne connaissent pas les salles de cinéma, ni de centres culturels, ni de salles de jeux.

JEUNE

Etat de dépendance chronique

La contribution des jeunes au développement des jeunes est si timide, car les notions de volontariat et de bénévolat ne sont pas encore bien vulgarisées à cause de l'influence des hommes politiques qui, pour des visées électoralistes sont toujours prêts à récompenser (argent, don en nature, collation) les jeunes d'une manière ou d'une autre pour tout service rendu. Le volontariat tombe donc en désuétude puisque les jeunes ont le sens du matérialisme. Les jeunes estiment que le Parlement des jeunes du Gabon « c'est du folklore, car ça nous permet juste de se faire des amis ».

ART : A vil prix

« Je ne suis pas un artiste en herbe, mais un artiste dans l'herbe ». Les jeunes ont beaucoup de volonté, mais ils n'ont pas d'interlocuteurs crédibles car certains responsables font le trafic ou le détournement des œuvres d'art, c'est-à-dire que les objets d'art sont payés à vil prix, ou collectés et revendus ailleurs à des prix exorbitants

MEDIA : la télévision… un loup dans la bergerie

« la télévision est un loup qui détruit la bergerie… c'est un poison pour la jeunesse ».

Mobiliser une stratégie de communication plus efficiente permettant une meilleure appropriation des enjeux des futurs cadres d'intervention par toutes les parties prenantes.

Sur le Campus de l'UOB, la consultation a pris la forme d'une table ronde, .organisée le 18 avril 2013 avec la participation de 70 étudiants et en présence du Vice – Recteur et des représentants du SNU. Les débats ont été précédés de 9 communications sur une diversité de thématiques :

1. les Etudiants face au système universitaire : Défis et Perspectives dans le cadre de l'Agenda de Développement post 2015 ;
2. Jeunesse : mondialisation et intégration sous régionale ;
3. Participation des jeunes dans le processus de Développement ;
4. Jeunesse : TIC et Médias Sociaux ;
5. Vision des jeunes dans la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance ;
6. La Santé Sexuelle de la Reproduction et Protection Sociale ;
7. Les Jeunes PVVIH : Préoccupations et recommandations ;
8. L'apport de la personne vivant avec un handicap dans le processus de développement ;
9. Le Dividende Démographique : Les tenants et Aboutissants.

Les débats ont tourné autour de quelques idées force :

- La nécessité de la planification prévisionnelle dans la gouvernance des universités ;
- La confusion qui prévaut sur certains droits communautaires, dans le cadre de l'intégration sous – régionale en Afrique centrale ;
- l'implication des jeunes dans la création de la richesse.

Considérée comme l'étape de la synthèse nationale, la consultation du 24 avril au Palais du Sénat a été ouverte sous les auspices des représentants du gouvernement gabonais et du SNU. Plusieurs communications ont servi à situer les enjeux de cette ultime phase dans la mobilisation des jeunes en rapport avec l'Agenda post 2015, soit :

- Deux interventions des jeunes ;
- Une communication d'un jeune vivant avec le handicap ;
- Une synthèse sur la politique de la jeunesse, récemment adoptée ;

- Le bilan sur les progrès réalisés dans la réalisation des OMD ;
- La synthèse des enjeux sur la thématique des jeunes, dans le cadre de l'Agenda post 2015, notamment sous le signe prédominant de la crise de l'emploi des jeunes et l'éclairage des analyses et stratégies de l'OIT en la matière. D'autres éclairages que l'on doit à l'UNESCO, dans son Rapport EPT 2012 ou à Mc Kinsey sur ''l'Afrique au travail. Croissance et création d'emplois'', ont complété la compréhension des enjeux.

La poursuite des analyses dans le cadre de quatre groupes de travail constitués autour de l'éducation, du handicap, de l'emploi et du développement durable, a débouché sur le constat d'améliorations enregistrées à certains égards et sur un certain nombre de conclusions, les plus en vue ayant trait à :

- La consolidation du cadre juridique régissant la situation des personnes vivant avec un handicap ;
- L'amélioration des informations scientifiques sur la réalité du handicap ;
- Les pistes de réflexion le champ des possibilités favorables à la discrimination positive ;
- La protection de l'environnement en milieu urbain ;
- L'aménagement de parcs en milieu universitaire ;
- La restauration de l'autorité parentale, face à la crise grandissante au sein de la cellule familiale ;
- L'application de la législation régissant la responsabilité et les obligations parentales ;
- La promotion du soutien scolaire dans le système éducatif ;
- L'adaptation de la formation aux besoins du marché ;
- L'extension du réseau des centres de documentation et des campus numériques ;
- L'accroissement de la capacité d'accueil des campus universitaires ;
- La promotion de l'aménagement des édifices publics pour l'accès des personnes vivant avec le handicap ;

- Les réformes visant à consolider une nouvelle impulsion de la politique en matière de formation technique et professionnelle ;
- La poursuite et la consolidation des programmes en matière de santé de la reproduction ;
- La promotion d'un nouvel essor de la politique de la planification familiale ;
- L'amélioration du dispositif de prise en charge multi facteurs des séropositifs ;
- La consolidation de la stratégie numérique.

Les messages clefs qui s'inscrivent dans l'esprit d'une mobilisation aussi forte que prolixe en alternatives correspondent à 4 centres d'intérêt :

1. L'inclusion sociale est placée au centre des orientations stratégiques des nouvelles perspectives de l'Agenda post 2015. A ce jour dans le monde entier et particulièrement en Afrique et au Gabon, les personnes vivant avec un handicap bénéficient encore très peu si non pas du tout, de dispositifs suffisamment élaborés et durables, aux plans juridique, institutionnel et statistique, voire politique, favorisant la pleine expression de leur citoyenneté et leur garantissant l'équité, gage d'un développement inclusif ;
2. La prise de conscience à l'échelle du globe, de la situation de la jeunesse confrontée à une aggravation soutenue et persistante du chômage souffre encore d'un niveau de suivi inégal par rapport à la nature d'un enjeu qui obstrue l'horizon de plus d'une génération de personnes. La communauté internationale, tout en impliquant davantage les générations nouvelles, est invitée à faire montre de plus de leadership, condition sine qua non pour relever le défi de notre monde en quête d'un nouveau modèle économique et d'un New Deal digne du XXIème siècle ;
3. L'éducation est indissociable du projet de vie et de bien – être inhérent à la jeunesse et à chaque génération montante. En plus des défis d'hier, le système éducatif doit s'adapter à la nouvelle ère qui redessine le champ des connaissances et des compétences, depuis la transmission, jusqu'à leur validation, en passant par leur reconnaissance dans les univers professionnels, eux – mêmes en profonde mutation. La priorité de l'éducation

dans les objectifs de l'agenda post 2015, commande un dispositif d'accompagnement et des investissements à la mesure des transformations structurelles qui s'imposent, dans l'ensemble des secteurs de la formation ;

4. L'agenda post 2015 laisse ouverte l'opportunité de voir la communauté internationale, confirmer son engagement en faveur de la protection de la biodiversité, intimement liée au bien – être, notamment des nouvelles générations. La consécration du principe des Objectifs de Développement Durable est un gage correspondant à la perspective de progrès continus sur la voie d'un développement inclusif et durable.

Membre du Comité de Pilotage

Parlement et Conseil Economique et Social

A. Atelier 1

L'An deux mil treize, le 16 avril s'est tenue dans la salle Georges DAMAS ALEKA du Palais Léon MBA un Atelier participatif sur les Consultations Nationales pour l'Agenda du Développement Mondial post 2015. Le bureau des travaux de la Commission 1, était composé de :

- Professeur François OWONO NGUEMA (5ème Vice-président du Senat), Président ;
- Joséphine NZE MOUENIDIAMBOU (Député), 1er Rapporteur ;
- François NDJAMONO (Député), 2ème Rapporteur.

A eux, s'ajoutaient les membres du Sénat, de l'Assemblée Nationale, du Conseil Economique et Social et les représentants de l'administration (Voir la liste des participants en annexe).

Les débats ont porté sur deux questions fondamentales :

Quoi ? Pourquoi ? Se rapportant sur le thème général des travaux.

Après des échanges fructueux, les participants ont compris la nécessité de revoir à fond les objectifs indicateurs des OMD par rapport aux insuffisances constatées.

Par ailleurs, ils ont noté fort heureusement, la prise en compte dans le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), des préoccupations de cette consultation nationale.

A l'issue des travaux, les recommandations ci –après ont été formulées dans les quatre grandes catégories de résultats attendus en matière de développement post 2015 :

- La diversification de l'économie, infra PSGE ;
- Le changement de mentalité et de comportement des acteurs publics et privés autrement dit, il est temps de changer de paradigme en passant de l'afro pessimisme à l'afro optimisme dans l'engagement de tous pour le développement ;

- La poursuite de la réalisation des OMD dont les résultats sont mitigés ;
- La nécessité de poursuivre la concertation pour une meilleure appropriation des OMD.

Fait à Libreville, le 16.04.2013

Le Rapporteur
Honorable Joséphine NZE MOUENIDIAMBOU

Tableau 1. Liste des Membres du Groupe 1

NOMS et PRENOMS
KOKO Georgette
MONDJO BOUSSIENGUI Raymond
MAVOUNGOU BOUYOU Vincent
LAYAUD Roger
ALEVINA Jean Claude
BEKALE Jean Claude
NGOMA Angélique
BAL'ABONDHOUME Epse. KOUNDE
AGNEGHE Jolion
BOUNGOUENDE Isaac
MALONGA Gabriel
MELIGHE ME NGWA Marie rose
MABALA Martin
OTOUNGA Micheline
BOUNGOUERES Alain Simplice
NZE MOUENIDIAMBOU Joséphine
OWONO NGUEMA François
NDJAMONO François

B. Atelier 2

L'An deux mil treize, le 16 avril s'est tenue dans la salle Paul INDJENDJET N'GONDJOUT du Palais Léon MBA un Atelier participatif sur les Consultations Nationales pour l'Agenda du Développement Mondial post 2015.

Le bureau des travaux de la Commission 2, était composé de :

NOMS et PRENOMS	Qualité
Honorable AKOGHET Gisèle	**Présidente**
Vénérable MBA Charles	**Vice-Président**

NOMS et PRENOMS	Qualité
NSOUROU MEBIAME Hernance	1er Rapporteur
Vénérable YOSSANGOYE Adeste Dilivié	2ème Rapporteur

Ont pris part à cet atelier, les membres du Sénat, de l'Assemblée Nationale, du Conseil Economique et Social et les représentants de l'administration (Voir la liste des participants jointe en annexe).

Les débats ont porté sur la limite de réalisation des OMD.

En effet, le constat montre que sur les 8 OMD seul 2 ont fait l'objet de progrès à savoir l'OMD 2 relatif à l'éducation et l'OMD 7 relatif à l'environnement.

Mais pourquoi les 6 autres OMD n'ont pas été atteints ?

La commission 2 pense que l'atteinte des OMD incombe à l'exécutif. Particulièrement en améliorant :

- la gouvernance en augmentant les dotations budgétaires ;
- en rendant disponible la contre partie nécessaire au financement multilatéraux des projets/programmes de développement ;
- en améliorant les conditions d'exécution, de Suivi, de Contrôle et d'Evaluation.

▪ QUAND ?

Dans un délai qui soit compatible avec l'obtention des meilleurs résultats recherché.

Le parlement peut apporter une contribution en jouant son rôle de contrôle parlementaire avec les autres Institutions.

▪ COMMENT ?

- Implication du parlement et du CES dans la mise en place des politiques publiques ;
- le suivi constant de l'action du gouvernement par le parlement et le CES ;
- La publication des enquêtes parlementaires ;
- Renforcement des capacités des membres des institutions.

Au titre des recommandations :

- Exigence d'une meilleure gouvernance ;
- Respect du budget voté par le parlement ;
- Réel volonté politique d'exécuter les projets retenus dans le cadre des budgets d'investissement ;
- Une meilleure identification des OMD retenus ;
- Une priorisation des OMD et des moyens y afférant ;
- Mise en place des sanctions pour toute dérive ;
- Associer les parlementaires et conseillers économiques et sociaux aux grands sur le sujet portant sur le problématiques de développement ;
- Mise à disposition des ressources financières dans les délais.

Telles sont Vénérables Sénateurs, Honorables députés, chers Conseillers, les réflexions du groupe numéro 2 que nous entérinerons.

Fait à Libreville, le 16.04.2013

Le Rapporteur

NSOUROU MEBIAME Hermance

Tableau 2. Liste des Membres du Groupe 2

N°	Noms et Prénoms
1.	BONDO Martine
2.	Lamou Alice
3.	MOUKALA Joseph
4.	MAGNAGA Fidèle Martin
5.	MVE MASSA Fridolin
6.	ONGADAGA Emmanuel
7.	ISSEMBE Serge
8.	MENSAH ZEKPA Nicolas
9.	NDOUTOUME ESSOME Jean
10.	ENGOANG Placide
11.	NWEKAYE NDJOGA J Bernard
12.	YOSSANGOYE Adeste Dilivié
13.	AKOGHET Gisèle
14.	NSOUROU MEBIAME Hermance

Consultation Nationale des Syndicats

Le Groupe des Syndicats a été préalablement associés au groupe élargi Société civile/Syndicats le 16 avril 2013. Après une introduction en plénière relative à la méthodologie de la consultation, le groupe des Syndicats s'est retiré et a fait des propositions qui ont été prises telles quelles pour figurer dans le résumé des consultations (voir ci-dessus). Ci-dessous la liste des participants à la consultation des Syndicats.

Tableau 3. Liste participants Atelier SYNDICATS

N°	NOMS et PRENOMS	SYNDICAT
1	MOMBO MOUELET Camille	CSTG
2	MBOUMBINE Aloïse	CDSA
3	NKOGHE ABIAGHE Cyriaque	ENSY.TG
4	NONGA EPOMA Alphonse	CGSL - LO
5	BOUDZANGA Etienne Lambert	CSDT
6	AWASSI Ludovic Alex	UTG
7	ADA MENDOGO B.	ODESTRAG
8	ENGONE Augustin	UGSR
9	ALLINI Martin	COSYGA

Consultations thématiques

A. Développement durable

La démarche méthodologique retenue par les participants de l'atelier a consisté à rappeler, dans un premier temps, les trois dimensions du développement durable que sont :

- Une meilleure conservation des ressources ;
- La promotion du bien-être des populations ;
- La croissance économique durable.

Par la suite les membres se sont accordés sur la nécessité de circonscrire la question du « QUOI » autour des trois dimensions du développement durable énoncées précédemment.

▪ QUOI ?

1. Améliorations récentes

1.1 Volet conservation des ressources

- Renforcement du cadre juridique et institutionnel ;
- Institutionnalisation de la démarche d'aménagement durable des forêts ;
- Création des 13 parcs nationaux ;
- Mise en place de l'ANPN ;
- Mise en place de la Commission Nationale du Développement Durable ;
- Création de l'Agence Gabonaise d'Etudes et d'Observation Spatiale.

1.2. Volet Promotion du bien-être des populations

- Couverture médicale avec la CNAMGS ;
- Prise en charge par l'Etat des consommations d'eau et d'électricité pour les ménages économiquement faible ;
- Augmentation du pouvoir d'achat des agents publics (rehaussement de la prime de logement ; revalorisation du SMIG) ;

- Renforcement des infrastructures sociales de base (Routes ; hôpitaux ; écoles).

1.3 Volet Croissance économique durable

- Promotion et adoption des principes des normes en matière de gestion durable de l'environnement (Hygiène sécurité environnement ; Certification ; Etude d'impact) ;
- Amorce du processus de transformation locale des ressources naturelles (Pétrole ; Bois ; Manganèse) ;
- Création de « Gabon Oïl Compagny » pour la commercialisation des produits pétroliers.

2. Ce qui manque pour bien vivre ?

2.1 Volet conservation des ressources

- Faible prise en compte des dimensions sociales, culturelles dans la formulation des politiques publiques en matière d'environnement ;
- Faible participation des communautés dans la gouvernance environnementale au plan local ;
- Absence de mesure d'accompagnement (Création des fonds pour financer le développement communautaire ; Activités alternatives) ;
- Faible appropriation des concepts « écotourisme » ; « Parcs nationaux » par les populations ;
- Récurrence des conflits autour de la question foncière.

2.2 Volet promotion du bien-être des populations

- Faible disponibilité des activités génératrices de revenus notamment en zones rurales
- Importance des besoins non satisfaits dans les domaines de la santé ; de l'éducation, du logement ; l'énergie et l'eau potable ;
- Insuffisance des moyens de transport et enclavement de certaines localités ;
- Le problème récurrent de l'assainissement urbain et la gestion des ordures ménagères ;
- Déficit du logement ;

- Mauvaise répartition de la richesse nationale ;
- Inégalités de développement au niveau régional et intra-régionales ;
- Cherté du coût de la vie du fait de la flambée des prix des produits de consommation courante.

2.3 Volet Croissance économique durable

- Diversification de l'économie nationale à travers la promotion de l'économie verte et l'économie sociale ;
- Valoriser les principes de développement durable dans la production et la consommation des biens et des services ;
- Promotion de la responsabilité sociale des organisations (Entreprises ; Administration ; ONG)
- Application intégrale du cadre juridique relatif à l'environnement ; à la gestion durable des ressources naturelles.
- Besoins des générations futures
- Environnement susceptible de permettre de satisfaire leurs besoins ;
- Education et formation de qualité en cohérence avec les enjeux et défis du futur ;
- Une société égalitaire, respectueuse de l'environnement c'est-à-dire une économie durable et viable.

▪ POURQUOI ?

- Volonté politique insuffisante ;
- Mauvaise gouvernance politique, économique, sociale et environnementale ;
- Faible mobilisation et mauvaise affectation des ressources disponibles ;
- Rigidité du système financier
- Absence de synergie entre les acteurs.

▪ QUI ?

1. L'Etat ;
2. Le Parlement ;

3. Les Collectivités locales ;
4. Les Opérateurs économiques ;
5. Les Universités et Centres de Recherches ;
6. La société civile ;
7. Les Partenaires au Développement ;
8. Les Institutions internationales.

▪ COMMENT ?

N°	Acteurs	Voies	Les moyens
1.	Etat	Stratégie de développement durable	Budgétisation par Objectifs des Programmes (BOP)
2.	Parlement	Contrôle de l'exécutif et Missions parlementaires	Interpellation de l'exécutif ; Motions ; Enquêtes parlementaires
3.	Conseil Economique et Social	Saisine et Auto-Saisine	Avis et recommandations au Gouvernement et au Parlement
4.	Collectivités locales	Déconcentration et décentralisation	Transfert des compétences Autonomie financière locale
5.	Opérateurs économiques	Partenariat Public-Privé	Ressources financières, avantages fiscaux (crédits d'impôt, exonérations)
6.	Universités, Centres de recherche	Recherche développement, innovations, partenariat public-privé	Financements, renforcement des capacités,
7.	Société civile	Mobilisation, sensibilisation, autonomisation, pression	Financement, renforcement des capacités
8.	Partenaires au Développement	Lobbying, plaidoyer, pression, transfert de technologie	Fonds d'aide
9.	Institutions internationales	Lobbying, plaidoyer, pression, transferts de technologie	Fonds d'aide

▪ QUAND ?

A l'horizon 2025. Pour ce faire, il importe de mettre en place un Comité ad hoc de suivi des recommandations dudit atelier impliquant outre les Universitaires, les responsables des ministères sectoriels.

Tableau 4. Liste des Participants à l'Atelier Développement Durable

N°	NOMS et PRENOMS	Qualité
1	Jean-Pamphile KOUMBA	Président
2	Ignace NGOUA NGUEMA	Rapporteur
3	Marius INDJIELEY	Membre
4	Mike MOUKALA NDOUMOU	Membre
5	Rose ONDO née NTSAME	Membre
6	Clotaire MOUKEGNI SIKA	Membre
7	Linda Joëlle BADJINA EGOMBENGANI	Membre
8	Hermine MATARI	Membre
9	Omer NTOUGOU	Membre
10	Clément SIMA OBAME	Membre
11	Bertin YANGA NGARY	Membre

B. Croissance inclusive et transformation structurelles

▪ QUOI ?

A la lumière de la qualité de la vie actuelle, quelles ont été les améliorations récentes. De quoi manquent fondamentalement les gabonais pour bien vivre. De quoi les générations futures auront besoin pour bien vivre ?

- Prise en charge de la couverture sociale et sanitaire par la CNAMGS ;
- La prise en charge des malades du sida par la création des CTA ;
- Amélioration au niveau de l'adduction d'eau potable dans certaines zones rurales et urbaines les zones ;
- L'accès à certaines zones urbaines et rurales ;

De quoi manquent fondamentalement les gabonais pour bien vivre?

- Les libertés fondamentales (sécurité, non prise en compte des aspirations des populations), système de santé plus performant, système éducatif efficient, de l'habitat salubre et de l'assainissement, de l'emploi, une alimentation saine, financement des projets et accompagnement des créateurs d'entreprise ;
- Non prise en compte des études et des recommandations du monde universitaire

De quoi les générations futures auront besoin pour bien vivre?

- Amélioration de la politique foncière et prise en compte des intérêts des autochtones, préservation de la terre et de la biodiversité (faune, flore et des ressources halieutiques) de l'emploi, de la bonne gouvernance (justice sociale et équité), du fond des générations futures.

▪ POURQUOI?

Quelles sont les principales raisons pour lesquelles certaines personnes ne vivent pas bien et les raisons des écarts de conditions de vie ?

- Absence ou faible revenu par rapport au coût de la vie, faible diversification du tissu économique (pas de création d'emploi) faible bancarisation, choix sectoriels contestables (préférence d'investissement dans les infrastructures au détriment de l'éducation et de la santé) , mauvaise répartition et redistribution des revenus entre zones urbaines et rurales (problématique de l'aménagement du territoire), prédation des richesses nationales par l'élite politique (problème de gouvernance).

▪ QUI?

Quelles institutions du pays et de la communauté internationale ont le pouvoir d'initier les transformations qui améliorent les conditions de vie ?

Toutes les institutions qui sont concernées par le processus de prise des décisions à savoir:

- *Institutions nationales* : Présidence de la république, Assemblée, le Sénat ;
- *Institutions internationales* : Banque mondiale, Fmi, Union européenne, OMC et les ONG environnementales et des droits de l'homme et les autres partenaires techniques et financiers.

▪ COMMENT?

De quelles voies et moyens disposent ces institutions pour réaliser ces changements ?

- *National* : lois, règlements et politiques publiques, financements publics, système financier attractif ;
- *International* : Accords économiques, traités, et conventions, dons, appui au développement, prêts, etc. ;
- *CEMAC* : intégration sous régional.

▪ QUAND?

A quel horizon voulons-nous atteindre ces transformations. A travers quelles garanties pouvons- nous assurer d'atteindre ces résultats ?

- A l'horizon 2025

Tableau 5. Liste des Membres Consultation CITS

N°	NOMS et PRENOMS
1.	Pr Gabriel ZOMO YEBE
2.	Dr Nicaise RABENKOKGO
3.	Dr ORPHE MAVIOGHA SOUMAHO
4.	Dr Roger NGUEMA OBAME
5.	Dr Jean olivier BOULINGUI MOUSSIROU
6.	Aristide KASSANGOYE
7.	Dr Judith OBIANG OBAME

Femmes

A. Atelier 1 : Lutte contre toutes formes de violences sexistes

▪ QUOI ?

La constitution gabonaise garantie l'égalité entre tous les citoyens sans discrimination de sexe. A travers cette disposition constitutionnelle le Gabon à ratifier et adopter plusieurs textes internationaux qui prône l'Egalite et l'équité entre les hommes et les femmes, tels que : la Convention sur l'élimination de toutes formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDEF, protocole additionnel relatif aux droits des femmes) Charte africaine de droit de l'homme et des peuples et enfin la déclaration solennelle des chefs d'Etat et de gouvernement sur l'égalité entre les hommes et des femmes en Afrique à Maputo).

Pour matérialisé cette implication en faveur des femmes, le gouvernement avec l'aide des partenaires au développement a élaboré, adopté et publier un document de politique nationale d'égalité et d'équité genre qui stipule que les femmes doivent avoir les mêmes droits les hommes dans tous les domaines et proposent des pistes et solutions pour atteindre cette équité et égalité des genres.

▪ POURQUOI ?

En dépit de ces engagements pris tant au niveau international que national, et les actions entreprises pour l'autonomisation des femmes, il existe toujours des disparités de genres notamment les violences à l'égard des femmes. Cette persistance des violences est due du fait de la non application des textes, de l'absence de prise en comptes des dispositions légales en la matière (révision du code civil, code du travail et du code pénal) et d'un déficit de communication et d'information.

Par ailleurs, il y a une persistance des pesanteurs socio culturels (Mariage précoce, les traditions et coutume, dislocation de la cellule familiale, pauvreté et précarité, etc.).

▪ QUI ?

La responsabilité incombe aussi bien au pouvoir public, aux citoyens (hommes et femmes), à la famille.

▪ COMMENT ?

En vue d'éradiquer ces maux, plusieurs solutions sont envisagés notamment :

- La prise de conscience des pouvoirs publics sur l'ampleur du phénomène (Mise en place d'un plaidoyer) ;
- La sensibilisation et l'information des citoyens de tous âges ;
- La vulgarisation des textes protégeant la femme et l'enfant ;
- L'adoption des projets de lois au parlement et leurs décrets d'application ;
- La mise en place des outils de suivi et d'évaluation des politiques publiques misent en œuvre en matière de protection de la femme et de l'enfant.

▪ QUAND ?

Pour faire progresser l'égalité et l'équité du genre dans les domaines retenus et pour lutter contre les violences et toutes formes de discrimination à l'égard des femmes au Gabon, les participants recommandent l'appropriation de tous ces mécanismes d'ici à 2025, en élaborant des plans pluriannuels concertés, en adéquation avec le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) en y mettant toutes les ressources nécessaires.

Tableau 6. Liste des Membres Atelier 1 (Femmes)

N°	NOMS et PRENOMS
1	Micheline OTOUNGA KOUBJE
2	Blanche MOUNDJIGUI
3	Marie Louise EMIE
4	Wilfrid MALAGA MOUSSAVOU
5	Jeannette KEBEYENG
6	Hortense MBOUROUX
7	Christelle EYEANG NZE
8	Collins Carla MONEME JOUMAS

N°	NOMS et PRENOMS
9	Nadia BARRIER
10	Hugues MBADINGA

B. Atelier 2 : Politiques économiques et sociales contribuant à l'égalité des sexes

▪ QUOI ?

A la lumière de la qualité de vie actuelle, quelles ont été les améliorations récentes. De quoi manquent fondamentalement les gabonais pour bien vivre. De quoi les générations futures auront besoin pour bien vivre ?

Nous constatons que dans les domaines économiques et politique, il y'a :

- des discriminations et de la domination masculine ;
- absence de politique publique spécialement orientée vers les femmes ;
- faible représentativité des femmes dans les instances de prise de décision.

Toutefois malgré ce constat des améliorations récentes ont été notées dans les domaines de :

- l'éducation ;
- de la politique ;
- de l'administration ;
- de l'amélioration du cadre juridique national des droits de la femme grâce au cadre juridique international ;
- l'accès à l'information inhérente à ces cadres juridique ;
- la mise en place des programmes et projets socioéconomiques ;
- l'engagement du chef de l'Etat devant le Congres pour la représentativité des femmes à hauteur de 30% sur les listes électorales.

Pour bien vivre les femmes doivent avoir accès :

- A l'eau potable ;
- Au logement ;

- A la santé ;
- A l'éducation ;
- A la vulgarisation ;
- A la promotion des droits des femmes ;
- A un travail décent et à une bonne rémunération ;
- A une alimentation saine.

Pour bien vivre les générations futures auront besoin de :

- Une bonne gouvernance (fonctionnement optimal des institutions, effectivité des droits sus-énumérés, application des lois normatives avec suivi et évaluation).

▪ POURQUOI ?

Quelles sont les principales raisons pour lesquelles certaines personnes ne vivent pas bien et les raisons des écarts de vie ?

Les raisons pour lesquelles certaines personnes ne vivent pas bien :

- L'inégale redistribution des richesses nationales ;
- La mauvaise gestion ;
- La corruption ;
- Le détournement des deniers publics ;
- La mauvaise définition des politiques publiques en termes de choix, de priorité et d'affectation des ressources budgétaires ;
- L'absence de la non mise en œuvre de la stratégie nationale d'équité et d'égalité de genre qui prône non seulement la mise en place d'une budgétisation sensible au genre, mais également l'approche genre de tous les secteurs socioéconomiques du pays.

▪ QUI ?

Quelles sont les institutions du pays et de la communauté internationale qui ont le pouvoir de transformer les conditions de vie ?

- L'Etat (gouvernement, parlement) ;
- La société civile ;

- Les partenaires au développement (système des Nations Unies et représentations diplomatiques).

▪ COMMENT ?

De quelles voies et moyens disposent ces institutions pour réaliser ces transformations ?

- La mise en œuvre de la politique nationale d'équité et d'égalité de genre en y mettant des moyens nécessaires et l'implication de tous les acteurs de la vie socioéconomique du pays ;

- Organisation, structuration et fédération de la société civile.

▪ QUAND ?

A quel horizon voulons-nous atteindre ces transformations. A travers quelles garanties pouvons-nous assurer d'atteindre ces résultats ?

- A l'horizon 2025 par le plan stratégique « Gabon Emergent » ;
- Elaboration des plans d'action pluriannuelle ;
- Contrôle, suivi et évaluation.

Tableau 7. Liste des membres de l'atelier 2 (Femmes)

N°	NOMS et PRENOMS	Qualité
1.	Madame Constance Irène KENGUEL	Présidente
2.	Madame BOUKANDOU IBOUANGA Scholastique	Rapporteur
4.	Madame OGOULIGUENDE Pepecy	Membre
5.	Madame BINDANG Rachelle	Membre
6.	Madame IBANGOT	Membre
7.	Monsieur MOUAMVOUMBI Grégoire Ruch	Membre
8.	Mademoiselle BIGNOUMBA Schall Ornella	Membre

Education Nationale

Sur le plan des textes et du cadre réglementaire, les séminaristes ont tenu à rappeler tout d'abord, la volonté réelle des pouvoirs publics d'aborder les questions d'éducation sous de nouvelles approches, l'existence d'un principe constitutionnel qui stipule que l'accès à l'éducation est gratuit pour tous et de ce fait garanti par la constitution.

Les participants de l'atelier rappellent également l'existence des textes ci-dessous que sont :

- Le décret 632 portant réorganisation du Ministère de l'éducation nationale ;
- La Loi 21/2011 du 14 février 2012 portant orientation générale de l'éducation, de la formation et de la recherche ;
- Et enfin les recommandations des Etats généraux de l'éducation, de la recherche et de l'adéquation formation emploi ;
- Les recommandations du Forum des Partenariats Publics Privés.

▪ QUOI ?

Améliorations récentes

Les participants soulignent à la lumière de la qualité de la vie actuelle, les défis à relever dans la conception (élaboration), adoption et application des textes d'application (en rapport avec loi d'orientation) ;

On note l'effort d'accès au système : Fort taux de scolarisation à la base, sans discrimination de genre. Les structures éducatives existent dans chaque village ou regroupement de villages ; réduction de la distance entre la population scolaire et les structures. Pour ce qui est des Ressources humaines, on remarque un bon niveau de recrutement des enseignements (bac+2) et une formation continue qui garantit le perfectionnement des enseignants. Et enfin au niveau du traitement, la mise en place de la Prime incitative à la fonction enseignante généralisée.

Les Défis qui restent à relever de l'accès :

- Non respect de la carte scolaire dans la répartition des salles de classe ; décalage entre les stratégies politiques des élus et la carte scolaire ;
- Respect du ratio élève-enseignant (35 élèves / Classe au primaire et secondaire) ; amélioration des conditions de vie (protection sociale des enseignants, logement à proximité de l'établissement) et de travail (bureau) ;
- Adaptation des programmes à la dynamique internationale (TIC) ;
- Planification éducative (formation des enseignants, encadreurs, conseillers d'orientation, surveillants, hygiène scolaire) ;
- Création des filières en fonction des ressources locales.

▪ POURQUOI ?

Les principales raisons pour lesquelles certaines personnes ne vivent pas bien et les raisons des écarts de conditions de vie ?

- Sur le plan politique : Mauvaise répartition des ressources allouées à l'éducation ;
- Sur le plan économique : Budget de fonctionnement des établissements insuffisants et disparité des moyens financiers entre établissements ;
- Sur le plan social : Indigence des familles à supporter la scolarité de leur progéniture et des ressources insuffisantes par rapport au coût élevé de la vie ;
- Sur le plan culturel : Absence notoire de lieux de culture (musées, centres d'information, bibliothèques, média, etc.) ;
- Sur le plan sportif : Absence de plateaux sportifs, d'aires de jeu, d'équipements.

▪ QUI ?

Les institutions du pays et de la communauté internationale ayant le pouvoir d'initier les transformations qui améliorent les conditions de vie sont :

- Sur le plan national : Le Gouvernement, les deux chambres du Parlement, l'institut pédagogique national (IPN), les laboratoires universitaires de recherche ;
- Sur le plan international : l'UNESCO, UNICEF, PNUD, BAD, Union Européenne, AUF.

▪ COMMENT ?

Pour réaliser des changements les Institutions disposent des voies et moyens suivant :

Sur le plan national

- Le Gouvernement (textes d'application, budget) ;
- Les deux chambres du parlement (votent les lois et contrôlent l'action du gouvernement) ;
- L'IPN (élaboration des politiques de réforme), les laboratoires universitaires et de recherche (mener des études scientifiques sur la question éducative).

Sur le plan international

- L'UNESCO, UNICEF, PNUD, BAD, Union Européenne, AUF (Appui et assistance technique et financière).

▪ QUAND ?

L'horizon de cadrage retenu est 2025 en rapport avec le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE).

Tableau 8. Liste des Membres Atelier 1 - Education nationale

N°	NOMS et PRENOMS	FONCTION
1	Pascal MASSANDE	Inspecteur Pédagogique
2	Léon MBA MEBALE	Sec. Adm. IPEN/Estuaire
3	Julienne NDAVOURA GAMBISSA	Inspectrice Pégagique
4	Apollinaire MENGA ME DONG	Inspecteur Pédagogique
5	Fréderic MOUKALA	Encadreur pédagogique
6	Jean Louis MAGANGA BOULINGUI	
7	Ambroise MBOULOU	
8	Richard OBIANG AVA	
9	Marcel ADJILA	

Enseignement Supérieur

Domaines	Quoi ?
Bien-être physique	**Améliorations :** • Aucune amélioration : net recul **Dysfonctionnements :** • Problème de redimensionnement des structures (non adaptation de l'offre des structures à la population estudiantine) ; • Disparition de certaines structures (équipes sportives, les clubs de théâtre) ; • Inexistence de structures adaptées pour les personnes à mobilité réduite tant au niveau du personnel enseignant que des étudiants ; • Problème de sécurisation des biens et des personnes ; • Récurrence des problèmes d'insalubrité ; • Inadéquation entre les structures et la population étudiante ; • Absence de planification.
Affectif et social	**Améliorations :** • Amélioration de l'hygiène alimentaire ; • Assurance santé CNAMGS. **Dysfonctionnements :** • Absence de Sanitaires ; • Problèmes de logement des enseignants, des étudiants et du personnel ; • Rémunération des personnels enseignants et administratifs insuffisants ; • Financement des études insuffisant ; • Pour bien vivre les générations futures auront besoin de l'amélioration des dysfonctionnements constatés, renforcement de l'existant, -améliorations des conditions de travail, mise en place d'une police universitaire.
Culture et arts	• Absence d'activités artistiques ; • Absence de structures et d'activités culturelles.
Littéracie et communication	**Améliorations :** • Ouverture d'une salle téléenseignement ; • Ouverture d'un campus numérique. **Dysfonctionnements :** • Absence de TIC ; • Fourniture d'ouvrages insuffisante et manque de renouvellement de la banque de données.

Domaines	Quoi ?
Approche d'éducation et cognition	**Améliorations :** • Syllabus ; • Fascicule ; • Utilisation des TIC ; • Introduction de l'outil informatique dans l'enseignement (power-point, internet). **Dysfonctionnements :** • Insuffisance des moyens (plateaux techniques, problèmes de financement pour l'entretien des plateaux techniques) ; • Problèmes d'utilisation, de renforcement et des capacités de ces différents moyens ; • Problèmes de maintenance de ces équipements ; • Formation sur les TIC ; • Fenforcement des capacités matérielles et humaines.
Chiffre et mathématiques	**Améliorations :** • Informatisation des notes ; • La collecte, le traitement et l'analyse des statistiques grâce à l'outil informatique. **Dysfonctionnements :** • Gestion moderne des données ; • Renforcement et modernisation de la base des données.

Photo de famille des participants à l'atelier

Domaines	Quoi ?
Science et technologie	**Améliorations :** • TIC ; • Equipements de certains laboratoires et centres de recherche. **Dysfonctionnements :** • Pas d'accès pour tous à l'outil informatique ; • Absence de salle informatique ; • Manque d'accès au crédit pour l'équipement d'un outil informatique.

Pourquoi ?	Qui ?	Comment ?	Quand ?
-volonté politique insuffisante -mauvaise gouvernance -faible mobilisation et mauvaise affectation des ressources	-Etat -Partenaires au développement -Gouvernance universitaire -La société civile -partenariat public/ privé	-Etat -Politiques publiques assises sur la Démocratie participative -Bonne gouvernance	A court terme (2ans)

Tableau 9. Liste des membres

N°	NOMS et PRENOMS	Qualité
1.	Mesmin Noel SOUMAHO	Président
2.	Pr Guy Serge BIGNOUMBA	Rapporteur
3.	Hermine MATARI	Membre
4.	Yolande OKOUYI	Membre
5.	Franck NDZONDO	Membre
6.	Jean Olivier BOULINGUI MOUSSIROU	Membre
7.	Linda Joëlle BADJINA EGOMBENGANI	Membre
8.	Nadia BARRIER	Membre
9.	Roger NGUEMA OBAME	Membre

Jeunes

A. Consultation dans la province de l'Ogooué Maritime

(Contribution et réflexion des jeunes de Port Gentil dans l'agenda de développement post 2015)

La rencontre consultative dans la province de l'Ogooué Maritime s'est tenue le 23 mars 2013 à la mairie du 4ème arrondissement de la ville de Port Gentil. Elle a vu la participation de 150 jeunes responsables des organisations et mouvement des jeunes. La section provinciale du Réseau des jeunes leaders a accueilli l'événement, en collaboration avec l'Association Okoumé qui regorge en son sein l'ensemble des organisations et réseau des jeunes de Port Gentil.

D'entrée de jeu M. Andy Roland NZIENGUI NZIENGUI, Ambassadeur de la jeunesse pour les OMD, après avoir défini le contexte et le processus de l'agenda de développement post 2015, a présenté le programme d'Action mondial de la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà qui est le document de référence sur les programmes et politique jeunesse des Nations Unies.

Jeunes participants à l'issue d'une session de concertation

♦ Discussions en plénière

1er temps: Nous avons demandé aux jeunes de nous dire (sans que nous ne donnions d'exemple) quels thèmes ils voudraient aborder dans le cadre de l'Agenda de développement post 2015 au niveau du Gabon.

Voici la liste complète:

- Les jeunes et l'environnement
- La jeunesse et la santé sexuelle de reproduction
- Les jeunes et l'éducation universelle pour tous
- Les jeunes filles et les grossesses précoces
- Jeunesse, culture et déculturation
- La valorisation des droits de l'homme
- Les jeunes face à environnement économique et sociale
- L'éveil à 'entreprenariat des jeunes
- L'approche genre
- L'engagement associatif des jeunes
- La délinquance juvénile
- La formation technique et professionnelle
- Le VIH, IST et MST
- Les jeunes et développement durable
- Les jeunes face à l'homosexualité
- La jeunesse face à diversité culturelle et linguistique
- Les jeunes et dialogue des cultures
- La réappropriation culturelle
- La place des jeunes dans le milieu professionnel
- La place des jeunes dans la prise des décisions

- L'implication citoyenne des jeunes
- Le jeune face au développement de son pays
- La place des jeunes dans le débat démocratique
- Les jeunes et l'orientation audio visuelle
- Les jeunes comme moteur des TIC
- La culture de la paix en milieu scolaire et universitaire
- La santé maternelle
- La mortalité infantile
- La pauvreté et la faim
- Les jeunes et le chômage
- Les jeunes et la création artistique
- Sexe, alcool et tenue vestimentaire
- Les jeunes face au Tabac et la drogue
- Violence en milieu scolaire
- Hygiène environnementale
- Les jeunes et les milieux carcéraux
- Les jeunes filles mères/ les jeunes parents
- Les crimes rituels et la sorcellerie
- Les jeunes et les médias
- Les jeunes et les réseaux sociaux
- Les jeunes et la tradition
- Les jeunes et le Dialogue intergénérationnel
- Les jeunes et les loisirs

2ème temps et 3ème temps : Nous avons demandé aux jeunes de se répartir en 3 groupes et à partir de la liste ci -dessus, ils ont identifié et rassemblé les thèmes. Nous sommes arrivés à une liste plus ciblée:

1. Culture
2. Santé sexuelle de la reproduction
3. Education scolaire et universitaire
4. Emploi des jeunes
5. Les loisirs
6. Le Dialogue intergénérationnel
7. TIC
8. L'implication des jeunes dans le processus de développement

4ème temps: Nous leur avons posé la question sur les thèmes ci-dessus : quels sont les 3 thèmes prioritaires à vos yeux?

1. La santé
2. L'éducation
3. L'emploi

5ème temps: Nous leur avons posé la question suivante : Sur ces 3 thèmes ci dessus quels sont selon vous le principal enjeu/défi?

1. *La santé*

- Plus de centres de soins et structures sanitaires en milieu scolaire et universitaire
- Plus de médecin et de professionnels de la santé
- Etendre la couverture santé aux plus démunis
- Combler le vide juridique en matière de santé
- Plus de médicaments

2. *L'éducation*

- **Education de qualité** *
- Mise à jour des programmes scolaires
- Développer la formation technique et spécialisée
- Partenariat entre entreprise et école
- Education de base (valeurs)

3. L'emploi

- **Encourager la création d'entreprise** *
- Elargir la formation professionnelle et technique spécialisée
- Eveil à l'entreprenariat des jeunes

6ème temps: Nous leur avons posé la question suivante : Sur ces thèmes ci dessus quelles sont vos attentes majeures (une par thème)?

1. La santé

- **Accès aux soins pour tous** *
- Couverture sociale
- Information

2. L'éducation

- **Adéquation formation/emploi** *
- Diversité de programmes scolaires
- Education pour tous
- Civisme
- Education spécialisée

3. L'emploi

- **Emploi durable (CDI)** *
- La parité
- Emploi descend, productif
- Harcèlement sexuel
- Rémunération

7ème temps: Nous leur avons posé la question suivante Si vous aviez un seul conseil à donner à vos dirigeants à l'égard des jeunes quels serait il?

- Impliquer d'avantage les jeunes dans le processus de prise de décision,

- Inciter le débat intergénérationnel,
- Exemplarité des dirigeants (intégrité),
- Ne pas politiser les jeunes,
- Promouvoir l'approche des genres et Ecouter les jeunes.

Le dimanche 23 mars 2013 a été consacré à la mise en place des focus groupe. Le but de cette démarche était de donner la parole aux jeunes et surtout de faire en sorte que chacun exprime réellement les besoins et dans la mesure du possible captiver les messages clés venant des jeunes conformément aux orientations données par M. Anaclet Bissielou Consultant National sur l'Agenda de développement Post 2015.

B. Compte rendu des focus groupes

A travers les multiples entretiens organisés avec les différents focus-groupes, il se dégage les principaux points suivants :

♦ Emploi

Les jeunes, élèves ou et ceux qui n'ont aucune qualification professionnelle se contentent généralement d'une bricoles, c'est-à-dire, un travail sans valeur, un travail d'amateur et ces emplois sont parfois saisonniers. Il s'agit de: jardiner, aide-maçon, peintre, extraction artisanale de sable dans l'Ogooué, photographie, sérigraphie, infographie, cordonnerie. Il y a quelques jeunes nantis de qualification professionnelle (ébénisterie, bâtisseur, mécanicien, chauffeurs, etc) qui sont sans emplois et qui manquent de moyen financiers pour créer leur propres P.M.E. afin de se prendre en charge. Il y a également ceux qui n'ont ni une qualification professionnelle, ni un diplôme scolaire ou universitaire, et qui ont envie d'initier des projets individuels ou collectifs en vue de faire face à leurs besoins quotidiens sans cesse grandissants.

Face cette situation difficile que vivent les jeunes en matière d'emploi, les jeunes proposent de : former les jeunes pour des petits métiers pouvant leur permettre de se prendre en charge, à savoir la pisciculture car la province est arrosée par l'Ogooué ; éleveur de volailles, de petits ruminants (moutons, chèvres,..), éleveur de petit rongeurs (lapins, agoutis…) éleveurs de porcs, le montage vidéo, les cours de musique,

la photographie, l'infographie. La formation des jeunes en groupements agricoles et commercial, leur octroyer les microcrédits et les suivre dans la réalisation de leurs projets.

♦ Education

En matière d'éducation, les jeunes ont relevé les effectifs pléthoriques que connaissent notre système éducatif (sur un table banc prévu pour deux élèves, se trouve trois ou quatre apprenants, parfois des élèves n'ont même pas de place assises) le manque d'enseignants surtout au primaire et au secondaire, les échecs trop criards aux examens officiels, l'insuffisance remarquable des infrastructures (salles de classe, manque de barrière …), le manque de bibliothèques et du matériel didactique, le délabrement des tableaux, le retard constaté au cours de beaucoup d'élèves, la désertion des salles de classe vers 11heurs pour cause de fatigue, le harcèlement sexuel de certaine fille par les enseignants, les toilettes et les vestiaires inexistants ou mal entretenus car, disent-t-ils, « nous sommes nous-mêmes parfois responsables de l'état piteux de ces toilettes », l'absence d'infirmerie, et même quand elles existent, elles sont dépourvues de médicaments, l'incapacité de certains élèves à issus de familles défavorisées à se prendre en charge (logement, alimentation, fourniture vu la fermeture des internats, l'existence du phénomène des moyennes sexuellement transmissibles connu sous le sigle M.S.T. etc.

Les jeunes ont vivement souhaité devant cette panoplie de difficultés freinant leur formation et leur éducation que des salles de classe soient construites pour désengorger celles qui existent ou que l'on multiplie la création des établissements scolaires primaires, secondaires voire universitaires ; ouverture de C.D.I. dans chaque établissement ou création d'une bibliothèque municipale bien garnie ; mettre en circulation des bus de transport scolaire à des tarifs préférentiels, mettre la barrière pour chaque établissement scolaire ; sensibiliser les élèves et leur parents sur les dangers du retard et des absences aux cours, confection d'un règlement intérieur par tous les acteurs dans un établissement, le vulgariser auprès des élèves, des enseignants et des parents ; entretenir les bâtiments scolaires et les tableaux, électrification des établissements scolaires, construction en nombre suffisant des toilettes et des vestiaires

pour les filles et pour les garçons, la sensibilisation des enseignants pour plus de conscience professionnelle et de responsabilité afin de réduire le phénomène du harcèlement sexuel ; prévoir des arsenaux juridiques pour protéger la jeune fille en milieu scolaire ou en formation quelconque, inciter ou former les enseignants à plus de pédagogie de la réussite, réhabilitation des internats.

♦ Santé

Selon les jeunes, les systèmes de santé au Gabon et singulièrement à Port Gentil ne répondent pas véritablement aux besoins des populations parce que les hôpitaux sont mal répartis géographiquement et sont donc insuffisants, il y a le manque de ressources humaines, le manque de médicaments de première nécessité, l'accueil peu chaleureux réservé aux malades, le coût quelque peu élevé des frais de la consultation sans laquelle on ne peut se faire soigner, le manque de discrétion de certains agents de santé, la tendance de certains personnels soignants à délaisser les hôpitaux publics pour s'occuper de leur propres cliniques où ils orientent leurs patients du public, la propagation des « pharmacies par terre », la non prise en compte véritable des pratiques de la médecine traditionnelle gabonaise, le manque d'hôpitaux psychiatriques dans les province surtout, etc.

Vu que la santé au Gabon est rampante, les jeunes recommandent : « nous espérons vivement la construction des dispensaires dans chaque arrondissement ou dans chaque département, et qu'on nous assure un ravitaillement régulier en médicaments afin de faire face aux urgences ». La sensibilisation du personnel de santé à plus de conscience professionnelle et au respect de la déontologie médicale est plus que nécessaire afin qu'ils accueillent bien les malades, car « un bon accueil c'est déjà un premier soin qui sauve ». Il est important de vulgariser les services de couverture sociale et de prise en charge sociale pour pallier au coût élevé des soins et des médicaments. Il faudrait prévoir des sanctions contre les agents qui s'ennuient dans les hôpitaux publics et préfèrent s'occuper de leur cliniques privées, « ils devront donc choisir entre leur poste budgétaire et leur agrément ». Il faut rappeler que la lutte contre « les pharmacies par terre » devrait être plus rigoureuse par

l'implication des unités spéciales des forces de l'ordre ; l'implantation des hôpitaux psychiatriques provinciaux est vivement souhaitée, de même qu'une franche collaboration entre la médecine traditionnelle gabonaise et de la médecine moderne.

♦ Loisirs

Le constat des jeunes à propos des loisirs est triste et amer, car il n'existe pratiquement pas d'infrastructure dans ce domaine. Pour les jeunes, les loisirs qu'ils connaissent sont « la balade sinon l'errance» ou « la fréquentation des débits de boisson » ou encore « la sexualité ». Les jeunes ne connaissent pas les salles de cinéma, ni de centres culturels, ni de salles de jeux.

Tout en mesurant l'importance des loisirs dans la formation et dans l'équilibre mental des jeunes, ceux-ci préconisent que des centres culturels soient construits et qu'on y affecte des animateurs culturels formés en la matière, ouverture des salles de cinémas, des aires de jeux vidéos et divers, création des cybercafés, des piscines... L'ouverture des internats dans les établissements scolaires évitera que certains jeunes abandonnés à eux-mêmes flânent dans les rues et finissent par se déverser dans le tabagisme, l'alcoolisme, la drogue, la prostitution.

♦ Environnement

Le sujet brûlant de l'environnement est le changement climatique, et certains jeunes, définissaient ce phénomène comme « le refus de l'Occident, de voir l'Afrique évoluer en considérant le cas des déchets toxiques qui sont parfois déversés sur le continent africain », c'est aussi « une nouvelle forme de colonisation ». Les jeunes pensent tout de même que le changement climatique n'est pas un mythe, mais une réalité, car en regardant autour de soi, ils se rendent compte par exemple la ville de Port-Gentil risque disparaitre de la carte à cause de l'érosion côtière qui avance sans cesse. En suivant les médias (télévisions et radio), les jeunes ont suivi les ravages que provoquent les inondations, les cyclones, qui sont certaines conséquences du réchauffement climatiques. Par ailleurs, l'environnement étant le cadre vie, de travail et d'existence de tout individu, les jeunes ont remarqué que cet environnement était pollué

par les ordures ménagères et médicale, l'herbe, les bruits, la fumée des que dégagent les voitures d'occasion, les feux de brousse anarchiques etc. Enfin, les jeunes ont remarqué autour d'eux les ravages que cause le braconnage qui touche même certaines espèces protégées (tortue, tatou, grand singe, etc.). Vu la pertinence de ces observations sur l'environnement, c'est-dire que les jeunes savent donc qu'il existe un lien étroit entre l'environnement et la vie, car ne dit-on pas souvent : « dis-moi où tu habites et je te dirai de quoi tu souffres » s'est interrogé un jeune militant dans une association environnementale.

Pour assainir cet environnement et améliorer la qualité de la vie sur terre, les jeunes pensent s'organiser en association, clubs et ONG, avec l'encadrement de certains aînés et l'appui des institutions spécialisées pour sensibiliser les populations sur la nécessité de la préservation de notre environnement. A travers ces structures, ils pourront par exemple déboucher les caniveaux, désherber les bordures de rues urbaines, planter les arbres là où ils sont détruits pour telle ou telle autre raison. Les autorités devraient réglementer davantage l'importation des voitures d'occasion. Les associations de jeunes en collaboration avec les chefs de villages et de canton, peuvent sensibiliser les populations rurales à propos des feux de brousses. L'installation des bacs à ordures en bordure de rues, dans les lieux publics et dans les établissements scolaires. Les ordures y pourront être rangées selon qu'elles sont biodégradables ou non. Les toilettes publiques devraient exister à certains endroits précis et dans les bars et restaurants.

♦ Paix et citoyenneté

La paix entendue comme absence de guerre est plus qu'une réalité indéniable. Mais les jeunes issues des couches sociales défavorisées affirment que la pauvreté est antinomique à la paix, puisque « celui qui ne trouve pas à manger ne peut pas dire qu'il est en paix » s'exclamait l'un d'eux. La cohabitation entre les ethnies est visiblement sans heurts même si certaines se sentent supérieures aux autres. Elles tout de même un effort de s'accepter mutuellement partout. La journée de la citoyenneté est encore mal connue des jeunes malgré la médiatisation qui est faite à ce sujet.

Pour assurer plus de paix aux citoyens, il faudrait des mesure sociale soient prisent pour réduire la pauvreté et la faim. Des journées ou semaines culturelles peuvent renforcer le brassage de cultures et renforcer le brassage des ethnies. Et la journée de la citoyenneté doit faire encore objet de pédagogie : les enseignants et les parents pourraient prendre le relais pour sensibiliser et impliquer les jeunes aux activités prévues pour cette journée.

♦ Droits humains

Les lois et les règles ne sont pas toujours respectées à l'avis des jeunes. Il y a beaucoup de jeunes qui ne participent pas par exemple aux différentes élections alors qu'ils ont le droit de voter, certains ne se gênent même pas pour se faire établir la carte d'électeur malgré les explications que fournissent les médias sur ce sujet. Et les jeunes pensent qu'ils ne veulent pas continuer par renouveler leur confiance aux hommes politiques qui ne cessent de leur faire de fausses promesses.

Le règlement intérieur dans les établissements scolaire n'est non plus bien respecté, car ils les murs de certains établissements sont pleins de graffitis salissants, des élèves se bagarre à l'école, etc. La justice dans notre pays est parfois corrompue et partiale, il faut donner de l'argent à agent pour avoir les faveurs dans le traitement de son dossier judicaire ou de son jugement. La justice est aussi parfois entachée de tribalisme, certaines affaires sont étouffées le présumé coupable a des parents dans l'appareil judiciaire. Il y a aussi des arrestations et des gardes à vue abusives.

Devant cette situation moins reluisante des droits humains, il faudrait que le Ministère de la justice et des droits de l'homme, par le biais des associations de jeunes et des établissements scolaires, procède à une campagne de proximité pour plus de prise de conscience des jeunes en matière d'élections.. Au niveau de la justice, des journées portes ouvertes sur la justice et des émissions sur les médias sur le fonctionnement de l'appareil judiciaire du Gabon et sur les droits et devoirs des citoyens, réduira l'ignorance des usagers en matière de justice et limitera la

corruption. Pour les jeunes, la vulgarisation de la Charte Africaine de la jeunesse est plus que nécessaire.

♦ Approche genre

Les jeunes filles tout comme les garçons ont avoué qu'il n'y a pas de discrimination des filles dans les établissements scolaires. Dans les classes du premier cycle (6e en 3e) il y a généralement plus de filles que de garçons dans les salles de classes. Mais au second cycle, la tendance est renversée, et ceci s'explique par le départ des filles du système à cause des grossesses précoces, les abandons dus à la pauvreté, le manque de soutien, le concubinage, le mariage, le harcèlement sexuel etc. Au lycée professionnel, il y a moins de filles que de garçons, parce qu'on y forme les jeunes à des métiers qui sont souvent réservés aux hommes (charpentier, maçonnerie, plomberie), même celles qui font la formation ont de la peine à l'exercer surtout à cause de la maternité.

Vu ces difficultés, le législateur devrait prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour protéger la jeune fille et sanctionner sévèrement tous ceux qui, de près ou de loin, constituent un frein à son épanouissement total. Le congé de maternité devra être respecté pour chaque femme, et même peut être prolongé en cas de besoin en maintenant le salaire.

♦ TIC

La notion de Nouvelles Technologies de la Communication (NTIC) est presque une abstraction pour les jeunes, car l'accès à l'outil informatique est une chimère pour beaucoup d'entre eux, par conséquent l'accès à l'internet pose d'énormes problèmes.

Il s'avère donc indispensable d'inclure dans les programmes d'enseignement à l'initiation à l'outil informatique, et penser surtout à l'ouverture de cybercafé dans les établissements scolaires et d'une salle informatique pour dispenser quelques cours d'informatique. Les jeunes proposent la création des cyberespaces dans l'ensemble des arrondissements et la mise en place des réseaux wifi gratuits dans les établissements.

♦ Alimentation

L'agriculture est peu développée, les populations consomment beaucoup plus de produits importés notamment des OGM donc non naturel. Ces produits que l'on retrouve dans les commerces sont parfois avariés et la complaisance des services de contrôle laissent vendre ces mauvais produits en échange d'un peu d'argent ou de petits cadeaux.

L'eau de la SEEG est parfois mal traitée. Lorsqu'on allume un robinet, l'eau qui en sort est visiblement sale, boueuse, pas claire et laisse un dépôt au font du contenant. Il se dégage donc qu'il y a ce qu'on appelle vulgairement « la malbouffe », pour dire que les populations se nourrissent mal à Tchibanga.

C'est pourquoi, il faudrait faire révolution verte afin d'aboutir à une autosuffisance alimentaire. Au niveau de l'agriculture encourager les produits vivriers locaux (banane, manioc, riz, taro, etc.). Le contrôle des produits de consommation importés devrait être renforcé pour détecter les produits impropres à la consommation. La SEEG devrait améliorer ses prestations en eau (et électricité) et fournir des services de qualité, on pourrait même ouvrir le marché à d'autres opérateurs si « dame SEEG » est saturée.

♦ Partenariat et contribution des jeunes

La contribution des jeunes au développement des jeunes est si timides, car les notions de volontariat et de bénévolat ne sont pas encore bien vulgarisées à cause de l'influence des hommes politiques qui, pour des visées électoralistes, sont toujours prêts à récompenser (argent, don en nature, collation) les jeunes d'une manière ou d'une autre pour tout service rendu. Le volontariat tombe donc en désuétude puisque les jeunes ont le sens du matérialisme. Les jeunes estiment que le Parlement des jeunes du Gabon « c'est du folklore, car ça nous permet juste de se faire des amis ». Ils pensent à un système de quotas au niveau du vrai parlement qui permettrait aux jeunes d'être représenté efficacement comme l'a suggéré le Président de la République serait la bienvenue.

La culture de la vie associative (scout, club francophonie, club UNESCO, JEC, coopératif scolaire etc.) dans les établissements secondaires et dans les institutions religieuses peut ramener certains jeunes à la raison. La manifestation de bonnes volontés d'adultes pour encadrer ces jeunes et les orienter vers les valeurs sociales positives peut les remobiliser vers le développement leurs localités respectives grâce à leur sens du volontariat.

♦ Culture et art

Les artistes rencontrés sont les tisseurs de raphia, les musiciens, les sculpteurs, les danseurs. « Je ne suis pas un artiste en herbe, mais un artiste dans l'herbe » avoue un jeune Raster man et sculpteur. Les jeunes ont beaucoup de volonté, mais ils n'ont pas d'interlocuteurs crédibles car certains responsables font le trafic ou le détournement des œuvres d'art, c'est-à-dire que les objets d'art sont payés à vil prix, ou collectés et revendus ailleurs à des prix exorbitants. Il n'y a pas de studio d'enregistrement à en province. Les jeunes souhaitent la construction des grandes salles polyvalentes qui abritera une salle de spectacle, un studio photo pour former les jeunes photographes, les salles de réunions, des bourses de formation et de recyclage des jeunes artistes, des ateliers de formation des artistes en herbes.

Il a été proposé la création des " Mbandja Club " à l'intérieur desquels on va perpétuer la tradition. On y enseignera les valeurs traditionnelles (contes, devinettes, mythes, légendes, proverbes) gabonaises. Cet enracinement dans les valeurs autochtones constituera le socle pour une ouverture sur les cultures et les civilisations étrangères. A cet effet, on peut solliciter pour l'encadrement de ces clubs les dépositaires du savoir traditionnel pour leur expérience et leur sagesse.

♦ Média

Selon un responsable des associations des jeunes, « la télévision est un loup qui détruit la bergerie », et il précise que « c'est un poison pour la jeunesse ». C'est pour en fait relever le côté néfaste des médias audiovisuels qui occupent tout le temps des élèves et les détournent de leurs activités pédagogiques, d'où les échecs scolaires. Par ailleurs, les

émissions présentées, particulièrement les films qui porte atteinte à la pudeur. Les débats télévisés sur les chaînes nationales sont orientés et ne témoignent pas toujours d'une réelle liberté d'expression.

A cet effet, il est important de créer une radio et une télévision communautaires, des radios rurales dénommée " Radio jeunesse " pour sensibiliser les jeunes sur leurs propres problèmes (amour, drogues, tabagisme, alcoolisme, pédophilie, environnement, éducation, relation avec les parents, etc.). Les médias nationaux devraient intégrer ces thématiques touchant la vie des jeunes et même les faire intervenir eux-mêmes à l'image des « agoras jeunesse » organisé dans le cadre du Forum National de jeunesse du Gabon.

C. Table ronde des étudiants sur le Campus de l'UOB

♦ Communication 1 : Les Etudiants face au système universitaire : Défis et Perspectives dans le cadre de l'Agenda de Développement post 2015

Le premier exposé présenté par Monsieur Serge OBOLO avait pour thème « Les Etudiants face au système universitaire : Défis et Perspectives dans le cadre de l'Agenda de Développement post 2015 ». L'exposant a mis en exergue les difficultés académiques et sociales auxquelles font face la communauté estudiantine ainsi que les avancées législatives et règlementaire y relatives.

S'appuyant sur les Etats Généraux de l'Education, de la Recherche et de l'Adéquation Formation-Emploi, convoqués par le Chef de l'Etat ALI BONGO ONDIMBA les 17 et 18 mai 2010 qui avaient pour objectifs de redéfinir les voies à suivre pour générer un système éducatif d'excellence au GABON, Monsieur OBOLO a fait remarquer que trois après le constat est très mitigé tout en déplorant le manque de volonté politique avec pour conséquence le soulèvement des étudiants en vue de faire avancer les premières réformes. Parmi les avancées, il a noté : la réhabilitation de tous les anciens bâtiments de l'UOB, la modernisation du restaurant de l'UOB, l'assurance maladie de la CNAMGS pour tous les étudiants et l'augmentation de la bourse d'étude de 25%.

Toutefois beaucoup de défis restent à relever. Au niveau académique, l'UOB n'est pas encore parvenu à uniformiser le système LMD au sein des deux facultés. A cela s'ajoute le manque d'ouvrages à bibliothèque de l'université et l'insuffisance de ressources humaines capable d'offrir aux étudiants un service de qualité. L'accès limité aux nouvelles technologies de l'information, notamment la couverture de l'université au réseau wifi. Au niveau sociale, l'université Omar Bongo compte aujourd'hui dix huit mille (18000) étudiants dont à peine huit cent (800) sont logés sur le Campus universitaire. Le centre médical de l'université n'est plus capable de faire face à la demande. Il a conclu sa présentation par des propositions pour une éducation de qualité en milieu scolaire et universitaire.

♦ Communication 2 : Jeunesse - mondialisation et intégration sous régionale

La deuxième communication sur le thème « Jeunesse : mondialisation et intégration sous régionale » a été présentée par Paulin Aaron NKOGHO ELLANG, Représentant National AJEC-GABON. Après avoir défini l'Intégration sous régionale comme étant un système dans lequel deux ou plusieurs Etats mettent en place des organisations communes destinées à assurer une coopération politique, économique, sociale et financière, il a présenté ce concept comme instrument de croissance et de développement équilibré et solidaire à l'intérieur des Etats membres.

Parmi les écueils identifiés, l'exposant a mis en relief :

- la défaillance des structures économiques et sociales,
- le marché commun inexistant,
- la résistance des barrières multiformes,
- la montée des tensions sociales (République Centrafricaine),
- les limites du passeport CEMAC.

Un accent particulier sur la mondialisation a fait ressortir:

1. une forte dépendance de l'extérieur,
2. une faible participation au commerce mondial soit 2% pour l'Afrique,

3. une faible prise en compte internationales des besoins de la jeunesse africaine (0,25% des financements octroyés au lieu de 0,7%),
4. une mobilité internationale des jeunes limitée et la non applicabilité et mise en œuvre de la charte Africaine de la Jeunesse.

Comme points positifs, Monsieur ELLA NKOGHE a mentionné la meilleure diversification des économies, le partenariat entre les organisations de jeunesse mondiales: ADYNE, Centre Nord Sud de l'Europe, la mise en place du bureau régional de l'Union Panafricaine de la Jeunesse pour l'Afrique Centrale, la création de l'Association Jeunesse de la CEMAC et la multiplication des plates - formes d'échanges entre les jeunes. Quelques propositions ont été soumises à l'appréciation des étudiants dans le cadre de l'agenda post 2015.

♦ Communication 3 : Participation des jeunes dans le processus de Développement

L'intervention de Monsieur Louis Gaston NDONG du RESEAU OKOUME qui portait sur le thème : « Participation des jeunes dans le processus de Développement » a posé le problème de la matérialisation et de la forme de la participation des jeunes dans les politiques publiques. S'appuyant sur l'enquête EDS 2012, l'intervenant a souligné que les jeunes âgés de 15-44 ans représentaient 70% de la population. Pour lui, la jeunesse gabonaise a toujours été exclue des programmes des politiques publiques. Il s'est réjoui de l'implication active surtout ces derniers temps, dans l'élaboration de certaines politiques, à savoir : la participation aux Etats Généraux de l'Education en 2010, la participation active au Forum National de la Jeunesse en 2011 et à l'élaboration de la Politique Nationale de la Jeunesse en 2012, la participation à l'Enquête Démographique de Santé de l'UNFPA en 2012.

Toutefois, l'exposant a fait ressortir de nombreux obstacles qui limitent et entravent la participation des jeunes au processus de développement. Ces obstacles sont à la fois endogènes et exogènes. A cet effet l'on peut noter : les structures de jeunesses ne sont guère connues et accessibles à la grande majorité des jeunes, la rétention d'informations, le réseautage et

la cooptation au détriment de la compétence, la lenteur administrative. Il a enfin fait des propositions pour une forte implication des jeunes au plus haut niveau.

♦ Communication 4: Jeunesse - TIC et Médias Sociaux

La communication sur « Jeunesse : TIC et Médias Sociaux » a été faite par Mlle Sandra MAWORA MAGARI, de l'Association des Jeunes Volontaires Francophone du Gabon. La communicatrice dans son contexte, a évoqué le Sommet Mondial sur la société de l'information (SMSI 2003) à Genève qui mettait en exergue l'accès global à l'information et aux sources du savoir pour les jeunes comme une condition nécessaire à leur véritable intégration et participation au sein de la société, à la diffusion d'informations sur des sujets ayant une réelle incidence sur la vie quotidienne des jeunes. Mlle MAWORA a déclaré que les TIC doivent permettre une meilleure participation des jeunes à la prise de décision publique.

Elle a par la suite déploré l'accès limité aux TIC par les jeunes et les étudiants dû à la cherté des outils informatiques et au manque d'informations. Elle a attiré l'attention de l'auditoire sur le manque de protection des jeunes face à la cybercriminalité généralisée qui devient « un fléau, une pandémie, une gangrène». Ensuite, dans son constat, elle a fait remarquer l'insuffisance ou l'inexistante des cybercafés à l'intérieur du pays, la fibre optique ne couvre pas encore l'ensemble des zones au niveau national et le coût élevé des ordinateurs pour la couche spécifique jeunesse. En ce qui concerne les réseaux sociaux, elle a fait remarquer que seul face book et Google sont les plus utilisés alors qu'il en existe plusieurs. L'exposante a également montré les effets pervers des médias sociaux considérés aussi comme un phénomène social, il va s'en dire que les TIC et Médias Sociaux entrainent d'autre dérives come la dépravation sexuelle, et la corruption des bonnes mœurs. En effet, les jeunes s'adonnent plus à regarder ou à télécharger des films pornographiques, à consulter des sites réservés aux adultes. Une feuille de route a été proposée pour réduire la fracture numérique après 2015.

♦ Communication 5 : Vision des jeunes dans la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance

Le cinquième thème, présenté par ODJIR Igor de l'AIESEC Gabon était axé sur la « Vision des jeunes dans la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance ». Après avoir défini la bonne gouvernance comme étant conçue pour amener les dirigeants à servir aux mieux les intérêts du peuple en rapport avec les différents types de gouvernance. Monsieur ODJIR a également défini la démocratie comme un système politique dans lequel la souveraineté procède de l'ensemble des citoyens. L'exposant a fait un panorama sur certaines institutions de bonne gouvernance, notamment la Fondation Ibrahim MÔ pour le leadership et de la bonne gouvernance en Afrique qui classe le Gabon comme le pays le mieux géré en 2012 en Afrique centrale.

Après avoir mis en exergue les différentes formes de gouvernances, l'exposant a montré la difficulté qu'éprouvent les associations et mouvements de jeunesse à s'approprier cette méthode de gestion. Selon lui, il ne suffit pas d'interpeler seulement les autorités et les gouvernants: la bonne gouvernance et la démocratie doivent d'abord s'exercer en milieu jeunesse. Il a préconisé l'intégration de cinq principes classiques d'élaboration de programmes (droits humains, égalité de sexes, environnement durable, gestion axée sur les résultats et développement des capacités), adaptés aux contextes nationaux.

♦ Communication 6 : La Santé Sexuelle de la Reproduction et Protection Sociale

Le thème portant sur « La Santé Sexuelle de la Reproduction et Protection Sociale » a été animé par NZAME-NZE BIYOGUE Théophane. Dressant un état des lieux, l'orateur a montré que la majorité des victimes du VIH/SIDA sont des jeunes sur le nombre total de personnes infectées au Gabon qui s'élève à environ 63 000 personnes selon les derniers rapports.

Au sujet de la protection sociale, il a montré que cette notion est une réponse, au Gabon comme partout ailleurs, au problème de la pauvreté, à celui de la santé et à la nécessité d'une bonne redistribution des richesses qui est l'un des piliers de la solidarité nationale. Il a souligné

que la protection sociale n'était pas encore effective en milieu jeunesse ainsi que dans les milieux les plus défavorisé. Il a fait des propositions en se basant sur l'enquête qu'il a menée en collaboration avec la CNAMGS.

♦ Communication 7: Les Jeunes PVVIH : Préoccupations et recommandations

La communication de Monsieur OBIANG MBELLA Alain Guy, sur « Les Jeunes PVVIH : Préoccupation et Recommandations» venait en complément de la communication précédente pour présenter les difficultés auxquelles font face les jeunes vivant avec le VIH/Sida (PVVIH).

Il ressort de son exposé que le Gabon ne dispose pas de statistiques sur les jeunes infectés par le VIH. Monsieur OBIANG a présenté quelques préoccupations telles que :

- la non préparation psychologique des jeunes et de leur séroconversion pré et post ;
- le manque de soutien psychologique, afin de pouvoir assumer leur séropositivité ;
- le coût trop élevé des bilans et des médicaments annexes à des maladies opportunistes pour les jeunes ;
- les ruptures et les changements d'ARV très fréquents ;
- les critères de sélections discriminatoires et humiliantes pour l'intégration à la formation et à l'emploi ;
- le manque d'information et d'éducation des populations favorisant la stigmatisation chez les jeunes ;
- la non participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes liés aux VIH/Sida envers les jeunes, avec des jeunes infectés.

Le présentateur a relevé certains problèmes liés au manque de formation ainsi que le chômage accru chez les jeunes infectés, le manque d'action concrètes sur les plans juridique, sociopolitique, économique protégeant les personnes infectées et les orphelins liés au VIH/Sida et la mauvaise gouvernance et orientation du budget alloué aux personnes infectées.

Une liste de propositions pour améliorer la situation a fait l'Objet d'un débat.

♦ Communication 8 : L'apport de la personne vivant avec un handicap dans le processus de développement

La communication de Steeve Staël MAKAYA, Président de l'Association Protection Elite Handicapée a porté sur « L'apport de la personne vivant avec un handicap dans le processus de développement ». L'orateur a fait l'autopsie de la situation des étudiants et de la personne vivant avec un handicap au Gabon. Il a déploré le manque de rampes d'accès dans la presque totalement des édifices de notre pays.

Prenant en exemple le cas de l'Université Omar Bongo et l'ENSET, il s'est interrogé : «Comment comprendre qu'une cité universitaire comme celle de l'université Omar BONGO ne puisse avoir qu'un seul pavillon sur six ayant une rampe d'accès, au point que tous les handicapés moteurs sont obligés de se retrouver dans un même palier ? » ;

Comment comprendre qu'un amphithéâtre comme celui de lettres modernes puisse avoir une rampe d'accès sur laquelle des travaux de construction ont été effectuées? Comme pour dire, une rampe d'accès est faite pour construire et non pour servir de passage aux handicapés ! Comment comprendre qu'un restaurant universitaire comme celui de l'ENSET ne puisse pas disposer d'une rampe d'accès ? Comme pour dire, « vous êtes invalides, faites le carême toute l'année ». Pour Steeve, ce constat amer reste valable pour l'ensemble de l'administration gabonaise. Enfin, des recommandations sur la situation des jeunes vivants avec un handicap ont été élucidées.

♦ Communication 9 : Le Dividende Démographique : Les tenants et Aboutissants

Cette communication a été présentée par Monsieur Fenosoa A. RATSIMANETRIMANANA Statisticien - Démographe, consultant à l'UNFPA. L'expert a défini le dividende démographique comme étant la croissance économique rapide résultant de la baisse de la mortalité et de la fécondité d'un pays donné, et de l'évolution de la pyramide des âges de la population. Selon l'expert, ce phénomène crée une opportunité de

croissance économique plus rapide à condition de mettre en œuvre des politiques sociales et économiques et des investissements adaptés.

Ensuite, il a présenté les défis du Gabon en évoquant le nombre élevé d'enfants par femmes, la fécondité précoce, la faible utilisation des méthodes modernes de contraception et la préférence variée en matière de fécondité. Exemple à l'appui, il a montré que la planification familiale ne visait pas nécessairement la limitation des naissances mais plutôt le bien-être de la population. Présentant le panorama de l'Afrique, il est revenu sur le fait que c'est le seul continent qui a résisté à l'explosion démographique et que les jeunes débordant de talent et d'énergie devrait s'appuyer sur ce phénomène pour renverser la tendance. Celui-ci a projeté des propositions concrètes dans le cadre de l'agenda post 2015.

♦ Débats et Contributions

Les débats avaient pour objectifs de susciter la controverse, d'enrichir les propositions et de déterminer les priorités de l'Agenda de Développement Post 2015.

1. Au niveau de l'éducation et du système universitaire au Gabon

Les étudiants se sont interrogés sur la planification prévisionnelle et d'accompagnement au sein des universités gabonaises. Ils ont suggéré la mise en place d'un budget d'entretien des nouveaux bâtiments et équipements existants.

Certains ont souhaité détacher l'université de l'Etat. Que le Recteur soit désormais nommé par ses pairs et non en conseil de Ministres. La bourse étant un élément détonateur des mouvements d'humeurs, les allocations d'étude doivent être perçues dès le premier mois de la rentrée scolaire et de façon régulière. Le débat a soulevé également le retard dans la mise à disposition des procès-verbaux à l'Agence Nationale des Bourses du Gabon.

2. Au sujet de la bonne gouvernance et la démocratie

Il a été évoqué de façon spécifique de tenir compte du statu socioéconomique des étudiants dans les critères d'allocation de bourse d'étude. Au regard de la situation délétère qui prévaux au sein des universités et grandes écoles du Gabon, les étudiants ont évoqués la nécessité de maintenir un dialogue permanent entre les autorités et l'administration par la création des conseils de la vie étudiante.

3. Au niveau de la mondialisation et l'intégration sous- régionale

Beaucoup ont fustigé le manque d'information en ce qui concerne les bourses d'étude octroyées par les Ambassades et le flou qui tourne autour du passeport CEMAC. Le constat des étudiants est que la mobilité des étudiants dans la zone CEMAC est très réduite. Il y a peu d'échanges entre étudiants et association de jeunesse de l'Afrique Centrale. Le système LMD est aussi défaillant et mérite d'être revu.

4. Au niveau de la participation des jeunes dans le processus de développement

Le débat entre étudiants a suggéré qu'il ne fallait pas se limiter à la participation au processus de développement mais qu'il fallait mettre un accent particulier sur l'implication des jeunes dans la création des richesses. Le débat a mis en valeur l'importance de l'entreprenariat comme pilier pour l'autonomisation de la jeunesse. Les 30% proposé par le Président de la République comme quota des jeunes lors des élections a été souligné comme dérisoire au regard de l'enquête EDS qui montre que la jeunesse représente 70% de la population. Toutefois, pour certains étudiants il ne suffit pas ramener ce taux à un taux élevé, mais de pouvoir occuper le pourcentage proposé.

5. Au sujet du dividende démographique

Le Gabon prônant une politique nataliste, certains étudiants se sont interrogés si la limitation des naissances devrait être

une priorité dans notre pays. A ce sujet, l'expert a élucidé les étudiants sur l'importance de la planification familiale et des retombés qui concours à édification d'une société équilibrée et prospère. Les participants ont également évoqués l'importance de focaliser la réflexion sur l'aspect développement humain en prenant en compte, le domaine de la culture et autres aspects qui place l'homme au cœur du développement.

♦ Cérémonie de clôture

Avant le cocktail de clôture et la photo de famille, Mlle MOYI Laurina, Présidente du Réseau des Jeunes Leaders des Nations Unies a profité de cette occasion pour remercier le Ministère de l'Economie, de l'Emploi en charge du Développement Durable ainsi que le Système des Nations Unies d'avoir associé les organisations de jeunesse dans le processus de consultation sur l'Agenda de Développement Post 2015.

Ensuite, Monsieur MOUAGAYA Alfred, en tant que point focal jeunesse du processus de consultation nationale a présenté les prochaines étapes de la consultation et du débat télévisé « Agora Jeunesse » dont le but est de donner davantage la parole aux jeunes.

Proposition des jeunes lors de la Table Ronde des Etudiants sur l'Agenda de développement Post 2015

Education et Système Universitaire

1. Adaptation de la formation aux besoins du marché et l'introduction de nouvelles filières attractives pour les jeunes et construction, équipement des bibliothèques Interuniversitaire dans tous les établissements de l'enseignement supérieur ;
2. Créer des mutuelles étudiante dans toutes les universités et grandes écoles dans le but de défendre et de promouvoir le statut social de l'étudiant dans un cadre démocratique, transparent et laïc ;
3. Construction des logements (Cités Universitaires) doté des amphithéâtres et connexion Wifi et panneaux solaires ;

4. Instauration d'un fonds pour les prêts étudiants au bénéfice des étudiants non boursiers et mettre en place un dispositif en vue d'instaurer une carte de réduction au bénéfice des étudiants ;
5. Réserver un quota de 30% lors des concours d'Etat donnant accès aux établissements supérieurs ou accepter que les étudiants handicapés y accèdent par voie d'inscription et non par voie de concours ;
6. Construire des rampes d'accès dans tous les édifices d'enseignement scolaire et universitaire et étendre aux édifices publiques, parapublics et privés ;
7. Créer des bourses de mobilité des étudiants au niveau régional en mettant un accent particulier sur la formation technologique, l'environnement et le développement durable ;
8. Susciter la mise en place de structures d'enseignement et d'accompagnement destinées à développer la formation technique et l'insertion professionnelle des jeunes dans les tous les domaines.

Santé sexuelle de la reproduction et VIHSIDA

1. Investir dans les besoins de santé reproductive des jeunes, qu'ils soient mariés ou célibataires : Il est crucial d'investir dans des programmes et des politiques visant à retarder la première grossesse, à espacer les naissances et à éviter une grossesse inopportune chez les adolescentes ;
2. S'engager dans la planification familiale volontaire pour atteindre la transition démographique : proposer des informations et des services en matière de planification familiale volontaire qui répondront aux besoins et aux choix de méthode de toutes les femmes, notamment les plus pauvres et les jeunes ;
3. Investir dans la survie des enfants et les programmes de santé : Il convient de mettre l'accent sur les aspects simples de la survie de l'enfant qui éviteront le décès des enfants de moins de cinq ans. Les programmes doivent accorder une attention particulière aux mères primipares, qui présentent les taux les plus élevés de mortalité infantile et de maladie ;
4. Faire de la catégorie des jeunes une spécificité au niveau des organes chargés de la protection sociale ;

5. L'augmentation et la mise en place des psychologues et des cellules de soutien pré et post test à l'annonce de la sérologie positive à un jeune ;
6. Mettre en place et sans délai des enquêtes, visant à mieux cibler la jeunesse infectée, afin de récolter des données fiables pour mieux prendre en charge ces jeunes et mieux orienter nos les actions ;
7. Prise en charge effective des jeunes infectés du VIH/SIDA dans l'éducation et la formation.

Jeunesse, bonne gouvernance et démocratie

1. Développer et engager chaque jeune à une participation politique plus active et structurée en rapport à des outils de promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance ;
2. Intégrer les cinq principes classiques d'élaboration de programmes (droits humains, égalité de sexes, environnement durable, gestion axée sur les résultats et développement des capacités), adaptés aux contextes nationaux ;
3. Prévenir et prendre en charge en milieux spécialisés les jeunes délinquants et favoriser leur réinsertion et renforcement des actions de prévention et de police de proximité, notamment dans les zones à risque ;
4. Assurer la protection des jeunes en milieu carcéral et créer des prisons spécifique pour les jeunes ;
5. Renforcer le rôle de la presse en milieu jeune pour la publication des procédures administrative et judiciaire relatives à la bonne gouvernance et à la lutte contre la corruption ;
6. Assurer la production, l'analyse et diffusion de données qualitatives et quantitatives sur la thématique de la jeunesse afin de mieux connaitre la situation des jeunes, leur dynamique comportementale en intégrant un volume sur les jeunes dans le recensement d'une part, et en instaurant un partenariat entre les différents structures collectant des données d'autre part ;
7. Produire et diffuser régulièrement des rapports au niveau national, sous - régional et continental sur la situation des jeunes. Ce rapport permettra d'apprécier les défis de la jeunesse, leur potentialité ;

8. Mettre en œuvre des actions spécifiques à l'endroit de la jeunesse tenant compte de son hétérogénéité, et mettant un accent particulier sur les jeunes en situation de vulnérabilité économique et sociale.

Jeunesse et TIC

1. Tirer profit des possibilités offertes par les nouvelles technologies de l'information (NTIC) afin d'intégrer les exclus et de progresser en termes de savoir et de transmission des connaissances. A cet égard, des moyens institutionnels tels que l'octroi de crédits, l'utilisation de ressources, le commerce et le réseautage, doivent être mis en place pour aider les jeunes qui recherchent des emplois durables ;
2. Inscrire dans les programmes TV des programmes tels que La TELEMEDECINE afin de prévenir les fléaux et tendre vers les formations ouvertes et à distance ;
3. Lancer des campagnes de sensibilisation sur le bon usage de l'internet afin de protéger les jeunes contre la pornographie et la cybercriminalité ;
4. Amener les jeunes à utiliser et s'approprier les logiciels libres afin d'atténuer les couts élever les logiciels propriétaires ; pousser les jeunes à l'innovation et la créativité des contenus numériques;
5. Créer des campus numériques/cyberespaces pour mettre en œuvre, dans l'espace universitaire et de recherche, un plan ambitieux de développement des technologies de l'information et de la communication ;
6. Créer les cybercafés en milieu jeunesse et les bibliothèques numériques pour une bonne intégration et préparation des jeunes dans l'économie du savoir et la société de l'information.

Participation des jeunes dans la création des richesses

1. Accroitre significativement la part consacrée à la jeunesse dans les dépenses publiques de manière à traduire le caractère prioritaire de ses questions dans la stratégie de développement du pays ;
2. Promouvoir et valoriser les innovations scientifiques techniques, technologiques et artistiques des jeunes ;

3. Mettre en place des systèmes et des structures locales d'orientation, d'appui et d'accompagnement de jeunes vers l'entreprenariat et l'emploi salarié ;
4. Mettre en œuvre des mesures incitatives, notamment une fiscalité « pro-jeunes », favorisant la création de PME par les jeunes ;
5. Promouvoir l'accès des jeunes à l'emploi décent (travail productif et convenablement rémunéré, respect des droits et principes fondamentaux du travail, accès aux systèmes de protection sociale, liberté d'association ou d'expression…) ;
6. Créer des opportunités d'emplois verts, durables dans les domaines de l'agriculture, de l'atmosphère, de la biodiversité de l'écosystème et de la préservation de l'énergie ;
7. Suivre et évaluer de manière participative les politiques et stratégies d'emploi des jeunes afin de renforcer l'efficacité et l'efficience des projets et programmes en leurs faveurs.

En définitive les étudiants pensent qu'il faut donner aux jeunes l'opportunité de réaliser leur plein potentiel et leur épanouissement. L'éducation de qualité, la santé pour tous et l'autosuffisance alimentaire sont des droits fondamentaux pour les nouvelles générations. Il faut accorder une attention particulière aux besoins des jeunes vivants avec un handicap ainsi que ceux vivant avec le VIH/Sida ; prendre en compte la situation des jeunes vivant en milieu rural, la particularité des groupes en marge de la société (Pygmées..) et plus spécifiquement des jeunes filles mères et des victimes de la discrimination, qu'il s'agisse de leur éducation ou de leur intégration ou insertion sur le marché du travail

D. Consultations de synthèse

♦ Atelier 1 : Développement durable et environnement

▪ QUOI ?

A la lumière de la qualité de la vie actuelle, quelles ont été les améliorations récentes ?

- Mise en place d'un cadre institutionnel et légal ;
- Fondation Sylvia Bongo Ondimba (Les offres du Centre MBandja) ;
- L'Agence National des Parcs Nationaux ;
- L'assistance du WWF ;
- En milieu scolaire et universitaire (écotourisme au département d'Anthropologie et de Géographie), mise en place de systèmes d'information, de sensibilisation sur les questions d'ordres environnementales ;
- Loi régulant la Pêche et la Chasse au Gabon ;
- Lutte contre la pollution ;
- Llutte contre le réchauffement climatique ;
- Lutte contre l'insalubrité.

De quoi manquent fondamentalement les gabonais(Jeunes) pour mieux vivre ?

- Accès à l'information utile ;
- Manque des soutiens financiers aux O.N.G qui militent dans la préservation de l'environnement ;
- Absence de politique spécifique touchant les populations autochtones (accompagnement et suivie aux populations) ;
- Absence de structures d'analyse de la qualité de l'eau et de l'air ;
- Manque d'application, de suivi et d'évaluation des lois ;
- Absence d'une Planification des générations futures ;
- Un environnement sain ;
- La non prise en compte des problèmes des populations locales ;
- L'exode rural ;
- Difficulté d'accès aux stages, à l'issue des formations professionnalisantes.

De quoi les générations futures auront besoins pour bien vivre ?

- Un environnement sain qui tienne compte des problèmes évoqués précédemment ;

- La préservation de l'environnement et l'exploitation parcimonieuse des ressources ;
- Mise en place d'une police écologique des jeunes pour susciter l'emploi ;
- Soutien à l'initiative privée des jeunes en vue de leur autonomisation ;
- Mise en place d'un cadre pour la protection de la propriété intellectuelle des jeunes (droits d'auteurs) ;
- La création des Parcs naturels urbains ;
- Réaménagement du parc naturel urbain de l'UOB ;
- Classification et aménagement des forêts urbaines en Aires Protégées ;
- Le reboisement en milieu urbain.

▪ POURQUOI ?

Quelles sont les raisons pour lesquelles certaines personnes ne vivent pas bien et les raisons des écarts de vie ?

- Manque de formation (l'inadéquation formation emploi) ;
- Mauvaise utilisation des ressources forestières et maritimes ;
- La perte de la culture d'exploitation de nos terres et de nos mers ;
- L'Inégale répartition des ressources ;
- Le coût élevé de la vie (la vie chère) ;
- Accès à l'information pour les couches les plus vulnérables ;
- Nouvelles technologies de l'information ;
- Absence de vulgarisation des métiers d'environnement ;
- Pas de prise en compte de l'initiative privé des jeunes.

▪ QUI ?

Quelles institutions du pays et de la communauté internationale ont le pouvoir de transformer les conditions de vie ?

- Toutes les institutions du pays ;
- Présidence de la République ;

- Collectivités locales ;
- Les ONG ;
- Les populations ;
- Les entreprises ;
- Ministère des eaux et forets ;
- Ministère de la marine marchande ;
- Ministère de l'environnement et du développement durable.

Au niveau international, les partenaires au développement :

- UNESCO ;
- UNICEF ;
- PNUD ;
- FNUAP ;
- FAO.

▪ COMMENT ?

De quelles voies et moyens disposent ces institutions pour réaliser ces transformations ?

- Le budget de l'état ;
- Les partenariats ;
- Les campagnes de sensibilisation et d'information des populations ;
- Le cadre juridique ;
- La formation ;
- La communication.

▪ QUAND ?

- A l'horizon 2025.

Tableau 10. Liste des Membres du groupe Développement durable-environnement

1.	TURCANU Roxana
2.	TEZI BOTOUNOU Alexis Youssouf
3.	MBOUADOUMA EMBONI Eric Hamza
4.	BAVET Steeve Derlin
5.	BARRIER Nadia
6.	BADJINA EGOMBENGANI Linda Joelle

♦ Atelier 2 : Education

▪ QUOI ?

Sur le plan législatif et règlementaire :

- Adoption de la loi n°21/2011du 14 Février 2012 dite loi d'orientation générale de l'enseignement et de la recherche ;
- Prise du décret n°0404 du 26 Septembre 2012 fixant les conditions d'attribution, de transfert, de suppression de bourse d'orientation et de réorientation.

Sur le plan social et infrastructurel :

- Extension de la couverture CNAMGS pour tous les apprenants ;
- Augmentation de la bourse à 25% au Gabon et 10% à l'étranger ;
- Création des bourses d'excellence ;
- Réhabilitation des anciens bâtiments de l'UOB et des grandes écoles ;
- Modernisation des restaurants des universités et des grandes écoles du supérieur ;
- Organisation de la 36ème édition des jeux de l'OGSU.

Insuffisance sur le plan législatif et règlementaire

Difficulté de la mise en application des nouvelles dispositions légales. L'ANBG n'applique pas toutes les dispositions contenues dans la loi.

- Effectif pléthorique ;
- Déficit d'enseignants ;

- Absence de formation de 3ème cycle ;
- Bibliothèque presqu'inexistant ;
- Déficit en logement pour les étudiants ;
- Absence des airs de jeux et gymnases dans les lycées, universités et grandes écoles ;
- Absence de transport scolaire et universitaire.

▪ POURQUOI ?

- Pauvreté (Insuffisance des moyens au sein des familles, éloignement des établissements);
- Des grossesses précoces ;
- Délinquances juvéniles ;
- Manque de déontologie et de pédagogie chez certains encadreurs et éducateurs ;
- Démission ou désengagement parental ;
- Manque des infrastructures sanitaires dans les lycées, universités et grandes écoles ;
- Inadéquation entre le contenu des programmes académiques et l'environnement social de l'enfant ;
- Crise de la cellule familiale ;
- Manque d'assistance sociale dans les lycées, universités et grandes écoles ;
- Proximité des débits de boissons (bar, snack bar) près des établissements scolaires (application de la loi interdisant) ;
- Les jeux vidéo.

▪ QUI ?

La famille, l'Association des Parents d'élève (APE), l'Etat, des Ministères en charge de l'éducation et de la jeunesse, le parlement, les organismes internationaux, la société civile et de la dépolitisation de l'université.

▪ COMMENT ?

- Renforcer l'autorité parentale à travers des sanctions qui résulteraient des conventions, du Ministère de le Famille, de l'éducation nationale et de la justice ;
- Mise en place d'une législation disciplinaire à l'endroit des parents qui se désengagent vis-à-vis de leurs enfants par les Ministères de la Famille, de l'éducation nationale et de la Justice) ;
- Insérer les programmes de soutien scolaire dans les écoles et lycées ;
- Renforcement des communications entre les Associations des Parents d'élève et le corps enseignant ;
- Interdiction des débits de boissons à proximité des établissements scolaire ;
- Les ONG, la société civile doivent accompagner l'Etat dans la réalisation des programmes scolaire;
- Renforcer le dispositif législatif et règlementaire en matière d'éducation ;
- Contrôle et suivi de l'action gouvernementale en matière d'éducation.

▪ QUAND ?

A l'horizon 2025

Mise en place des mécanismes de politique de bonne gouvernance en mettant un accent sur les méthodes coercitives.

Tableau 11. Liste membres de l'Atelier Education

1.	OBOLO Serge (Porte Parole)
2.	Aworet Ropomat Pavi. U (Rapporteur 1)
3.	MIEMEN BARRO Loïc (rapporteur 2)
4.	EKOUAGHE Lionel Fortune
5.	MOTO ASSOUMOU Quentin
6.	MATSANGA MOUSSAVOU Emilie Sonia Raquel
7.	BERTOUE B'ABOUGHE Diane-Ida
8.	ZARE Maïmouna
9.	NZAME-NZE BIGNOGHE Théophane Junior
10.	ILONG MANGOLA Laétitia Flora

11.	MVE ONDO Til
12.	OBAME MEKEMEZA Axel- Emmanuel
13.	MBOLO MASSALA Chill-Levis
14.	Dr BOOLINGUI MOUSSIROU J. Olivier

♦ Atelier 3: Personnes vivant avec un handicap

▪ QUOI ?

A la lumière de la qualité de la vie actuelle, quelles ont été les améliorations récentes. De quoi manquent fondamentalement les gabonais pour bien vivre. De quoi les générations futures auront besoin pour bien vivre ?

Les améliorations observées se déclinent comme suit :

- La politique de microprojets visant l'autonomisation des personnes vivant avec un handicap ;
- Elan de solidarité de madame la première dame du Gabon ;
- Accroissement des ONG et associations luttant pour la cause des personnes dites handicapées.

Les manquements sont les suivants :

- Redéfinir le cadre juridique garantissant le bien-être des personnes dites handicapées ;
- Mener une étude scientifique relative à la personne dite handicapée ;
- Etablir une politique nationale de la personne dite handicapée ;
- La sensibilisation sur les droits des personnes dites handicapées ;
- Exigibilité d'un quota d'au moins 15% pour les futures échéances électorales ;
- Admission dans les établissements supérieurs par voie d'inscription ;
- Augmentation du quota de 1 sur 40 employés à 5 sur 40 ;
- Prise du décret d'application des mesures en faveur des personnes vivant avec un hadicap ;

- Mise en place d'une amende pour les entreprises qui ne respecteront pas le quota.

Les générations futures auront besoin d'une application effective des textes garantissant leur bien-être et de l'application des propositions que nous faisons aujourd'hui.

▪ POURQUOI ?

Quelles sont les principales raisons pour lesquelles certaines personnes ne vivent pas bien et les raisons des écarts des conditions de vie ?

- La non application des textes ;
- Le manque d'une politique d'accompagnement des personnes dites handicapées scolarisées ;
- Le manque d'éducation de la masse populaire ;
- L'irresponsabilité parentale ;
- Le manque de structures adéquates et adaptées aux personnes dites handicapées.

▪ QUI ?

Quelles sont les institutions du pays et de la communauté internationales qui ont les moyens de résoudre toutes ces difficultés ?

- Sur le plan national, l'Etat (ministère des affaires sociales et de la famille, ministère de la justice, ministère de l'éducation nationale, ministère de l'emploi) ;
- Sur le plan internationale, le système des Nations Unies, les ONG et associations œuvrant pour le bien-être des personnes dites handicapées.

▪ COMMENT ?

De quels voies et moyens disposent ces institutions pour pouvoir mener à bien ces décisions ?

Sur le plan national :

- Que l'Etat apprenne à appliquer les textes de lois.

- Que l'Etat mette en place une politique scientifique de suivi, la rigueur de la gestion de deniers publics (la bonne gouvernance).

Sur le plan international :

- Les institutions internationales doivent allouer des fonds d'aide au développement.

▪ QUAND ?

A quel horizon voulons-nous atteindre ces transformations. A travers quelles garanties pouvons-nous assurer d'atteindre ces résultats ?

A court terme (1 an) :

- Mener une étude scientifique sur la question relative à la personne vivant avec un handicap ;
- Mettre en place une politique nationale en faveur des personnes vivant avec un handicap ;
- Réviser les textes qui garantissent son bien-être ;
- Construction des rampes d'accès.

Tableau 12. Liste des participants à l'atelier «Personne vivant avec un handicap»

1.	MACKAYA Steeve Staël
2.	SIMA OBIANG Prosper
3.	BABIKA FATOUMATA Annie
4.	EYANG NZE Christelle
5.	MONENE JOUMAS Collins Carla
6.	BOUANGA RASIA Lupine
7.	MOUELE Wilfrid
8.	ESSONO NGUEMA Yannick.

♦ Atelier 4 : Emploi

▪ QUOI ?

Avec une estimation de 12,8% du taux de chômage chez les jeunes en 2012, l'emploi constitue depuis plusieurs décennies une préoccupation majeure dans notre pays, surtout que la jeunesse représente plus de 60%

de la population totale. Aussi, les jeunes pensent qu'un emploi décent pour tous, favoriserait l'atteinte des objectifs des OMD ou de tout objectif de développement.

▪ POURQUOI ?

- Inadéquation qui prévaut encore formation-emploi ;
- Inefficacité des politiques publiques en matière d'emplois ;
- Saturation des postes à la fonction publique ;
- Manque de planification et de statistiques sur l'emploi ;
- Aabsence de politiques et de programmes incitatifs à la création d'entreprise ;
- Difficultés d'accès aux financements de projet ;
- Manque d'esprit d'entreprise.

▪ QUI ?

Sur le plan national

- Les Ministères en charges des questions relatives à l'économie et à l'emploi (ONE, CDE, etc.) ;
- Le Ministère de la Jeunesse et de l'éducation national (FIJ) ;
- Le Ministère des PME et Artisanat ;
- La chambre de commerce ;
- Les banques et établissements de crédits ;
- Les collectivités locales ;
- Le patronat ;
- Le parlement ;
- La société civile.

Sur le plan international

- L'OIT, PNUD et les autres partenaires au développement ;
- Le réseau « Entrepreneur en Afrique » ;
- La Banque Mondiale ;
- L'Agence Française de Développement.

▪ **COMMENT ?**

- Rapprocher l'école des entreprises ;
- Orienter la formation par rapport aux besoins des entreprises et de l'Etat ;
- Réaménager les programmes scolaires ;
- Revoir le cadre juridique et institutionnel favorisant la création d'emploi ;
- Vulgariser les informations relatives aux procédures d'accès à l'emploi ;
- Recenser et vulgariser les programmes d'incitation à l'initiative privée des jeunes ;
- Rendre plus opérationnel les institutions tels que l'ONE, le FIR, l'observatoire national de l'emploi ;
- Mettre en œuvre la Politique Nationale de la Jeunesse ;
- Vulgariser les programmes tels que YES, YEN, AFD, Entrepreneur en Afrique, etc. ;
- Veiller au respect du code du travail.

▪ **QUAND ?** Horizon 2025

Tableau 13. Liste des Membres de l'Atelier Emploi

1.	Laurina Moyi
2.	Adrien Freddy Nnang Ekome
3.	Gatien Tsamba
4.	Paulin Nkogo Ellang
5.	Florent Favi
6.	Claude Avele Mba
7.	Celestine Koumba Boupo
8.	Rodrigue Moapa Walla
9.	Dimitri Ndombi

Discours d'ouverture à l'Assemblée Nationale

♦ Allocution de Mme Marie Evelyne Petrus Barry

Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et Représentant Résident du PNUD - GABON (Libreville, le 16 avril 2013)

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir d'être aujourd'hui avec vous à l'occasion de cette importante activité sur les objectifs du millénaire pour le développement et l'agenda international de développement après 2015.

Cette occasion est d'autant plus importante à mes yeux car c'est la toute première de mes activités officielles en tant que Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et Représentant Résident du PNUD au Gabon, après la présentation vendredi dernier, de mes lettres de créances au Ministre des affaires Etrangères.

Je tiens particulièrement à saluer le Chef de l'Etat, son Excellence Ali Bongo ONDIMBA, le Gouvernement, les institutions constitutionnelles et l'ensemble de la population Gabonaise et voudrais ici réaffirmer

Mme Marie Evelyne Petrus BARRY, Coordonnateur du Système des Nations Unies et les Représentants des différentes chambres du Parlement lors de la cérémonie d'ouverture

l'engagement des Nations Unies à accompagner le Gabon à travers des conseils et des appuis techniques, pour l'atteinte de ses objectifs de développement.

Madame et Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs

La réunion qui nous rassemble ce matin se situe à moins de mille (1000) jours de l'échéance des objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Comme vous le savez, les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ont été un outil efficace qui a permis de placer le développement humain au cœur des programmes de politiques dans tous les pays du monde. La déclaration du millénaire a été adoptée par les pays membres des Nations Unies dont le Gabon, à l'issue du sommet du Millénaire de septembre 2000 à New York, et les pays ont souscrit aux engagements y afférents, à savoir l'atteinte à l'horizon 2015 de huit (8) objectifs appelés OMD. Les OMD visent notamment à réduire l'extrême pauvreté, à promouvoir l'éducation, à améliorer la santé maternelle, à supprimer les disparités de genre, à combattre la mortalité infantile, le VIH/Sida et les autres maladies, à protéger l'environnement contre les multiples agressions dont il est quotidiennement victime, et à promouvoir un véritable partenariat entre les Nations.

A moins des milles (1000) jours qui nous séparent de l'échéance finale, il devient plus que nécessaire de faire le point des performances réalisées, d'identifier les obstacles à lever pour l'atteinte des OMD et de mener les réflexions quant au prochain cadre mondial de développement après 2015.

Mesdames et Messieurs,

Les données disponibles indiquent que le monde a fait de nombreux progrès vers l'atteinte des OMD. L'extrême pauvreté est en déclin dans toutes les régions, et la cible de réduction de la pauvreté a été atteinte au niveau mondial. De même, le monde a atteint la cible consistant à réduire de moitié la proportion des personnes n'ayant pas accès à l'eau

potable améliorée, et la parité entre filles et garçons dans l'éducation primaire a été atteinte.

Au Gabon, il ressort des statistiques disponibles que le pays a enregistré des avancées significatives dans l'atteinte de l'objectif n°2 (assurer l'éducation primaire pour tous), l'objectif n°3 (promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) et l'objectif n°7 (assurer un environnement durable). Malgré ces efforts, si les tendances actuelles se maintiennent l'atteinte des OMD par le Gabon reste globalement incertaine à l'horizon 2015.

En effet, le Gabon a enregistré des progrès mitigés en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté, la mortalité infantile, la santé maternelle et la lutte contre le VIH/Sida et les autres maladies. Une présentation plus détaillée de la performance du Gabon sera faite par le Représentant du Ministère de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable.

Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs

Alors que l'échéance de 2015 pour les OMD approche, les Nations Unies entament une consultation mondiale générale sans précédent. Le processus de l'après-2015 est un véritable dialogue mondial, qui implique à la fois les pays en développement et les pays développés, la société civile, la jeunesse, le secteur privé, les collectivités locales, les parlementaires, les pauvres et les groupes marginalisés.

Le prochain cadre de développement devra être établi en prenant en compte les faiblesses tirées de la mise en œuvre des OMD. Il est maintenant admis que les OMD intégraient de façon inadéquate des questions importantes telles que la durabilité de l'environnement, l'emploi et le travail décent, les inégalités et la croissance démographique. Les OMD ont donné une place limitée aux catalyseurs du développement. Ils prenaient mal en compte les différences dans les conditions initiales et ont manqué de clarté sur la façon d'adapter les objectifs mondiaux aux réalités nationales et aux dynamiques régionales.

Fort de ce constat, il revient aux Etats membres des Nations Unies et aux agences des Nations Unies de bâtir un agenda de développement

qui conserve les points forts des OMD et pallient leurs manques, en prenant en compte les nouvelles dynamiques mondiales.

Je me réjouis que le Gabon ait été retenu par les Nations Unies à l'instar de 83 pays dans le monde pour mener des consultations nationales qui devront formellement contribuer à l'agenda de développement après 2015. Ce qui est une reconnaissance des efforts faits par le pays en faveur du développement durable et de sa participation remarquée aux débats régionaux pour l'agenda mondial de développement après les OMD.

On peut citer la reunion des Parlementaires africains sur les Objectifs du Millénaire pour le développement et l'agenda du développement post 2015 à Addis-Abeba en mai 2012; et l'atelier régional sur l'agenda post-2015 organisé par l'Union Africaine, la BAD, la CEA et le PNUD à Dakar en décembre 2012 pour les pays d'Afrique Centrale, de l'Ouest et du Nord.

Mesdames et Messieurs

Les consultations en cours au Gabon devront stimuler un débat inclusif sur l'agenda post-2015 tenant compte des trois volets (social, économique et environnemental) du développement durable. Il reste d'autant plus important de tenir à l'esprit la spécificité du Gabon et les priorités émergentes au niveau de l'Afrique à savoir i) la transformation structurelle de l'économie et la croissance inclusive ; ii) l'innovation et le transfert de technologie ; iii) le développement humain et iv) la durabilité de l'environnement.

Les consultations de ce jour devront particulièrement examiner le rôle de la gouvernance démocratique, du parlement et du conseil économique et social dans la poursuite de la promotion des objectifs de développement.

Il s'agit d'évaluer la participation du Parlement et du Conseil économique et social à l'atteinte des OMD et de proposer des mécanismes d'une meilleure implication de ces institutions dans le processus de développement en faveur des Objectifs du millénaire pour le développement et au delà.

Il pourrait s'agir, comme dans bon nombre de pays, d'initier des groupes de travail qui favorisent l'engagement et le débat sur les OMD au sein du Senat, du parlement et du conseil économique et social. Le Parlement devrait travailler avec le gouvernement pour mobiliser les ressources nécessaires au développement et devrait s'impliquer dans la formulation et la mise en œuvre du Plan national de développement.

Madame et Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs

Nous espérons que le présent atelier de travail donne aux parlementaires et aux conseillers économiques et sociaux, des informations et des connaissances sur les OMD. Il devrait surtout permettre d'entendre leur position quand aux priorités du Gabon, les défis pour leur mise en œuvre et les solutions sur l'effectivité des rôles du Parlement et du Conseil économique et social dans la mise en œuvre des OMD et de l'agenda de développement après 2015.

Je voudrais pour clore mes propos remercier le leadership du Ministère de l'économie, de l'emploi et du développement durable, et saluer le travail effectué par les différents partenaires nationaux et les agences du Système des Nations Unies engagés dans le groupe technique conjoint de la consultation nationale.

Je vous remercie pour votre attention.

Discours à l'atelier de validation

♦ Allocution de Monsieur Luc Oyoubi,

Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable (Libreville, Hôtel OKOUME PALACE, 17 mai 2013)

Distingués invités en vos titres et qualités,

C'est pour moi un réel honneur de vous accueillir cette après-midi, à l'occasion de la validation des résultats de la consultation que nous avons menée pour la détermination des priorités du Gabon à prendre en compte dans l'Agenda international du développement après 2015.

Ma joie est d'autant plus forte que notre Pays a été exceptionnellement sélectionné dans le groupe des pays africains sur les 83 dans le monde dont les consultations nationales vont substantiellement contribuer à la formulation du nouveau Cadre international de développement.

Excellences en vos titres et qualités,

Le processus dont nous validons les résultats cette après-midi s'est déroulé dans un contexte intense du point de vue de la planification du

Cérémonie de validation : Mme Marie Evelyne Petrus BARRY, Coordonnateur des Nations Unies et M. Luc OYOUBI, Ministre de l'Economie de l'emploi et du Développement Durable

développement, porté par le Président de la République, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, depuis 2010.

En effet, le Gabon a clarifié la Vision d'un Gabon Emergent à l'horizon 2025 et formulé le Plan Stratégique Gabon Emergent. Le Gabon a également adopté la Loi portant orientation du Développement Durable et élaboré une Stratégie Nationale de Développement Durable en cours de validation, un Plan National Climat dont l'objectif est de garantir la bonne coordination et l'efficacité des réponses aux défis climatiques actuels, La Politique Nationale de la Jeunesse, et une Stratégie Nationale pour le Travail Décent.

De manière volontariste, dans le cadre de la veille normale que nous assurons sur les OMD, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement, notre Pays a organisé, en décembre 2012, une réunion d'Experts nationaux qui a permis de recueillir les premières esquisses de la vision du pays sur l'Agenda international de développement post-2015.

Une délégation du Gabon forte de représentants du Gouvernement, du Parlement et de la Société Civile a partagé ces premiers résultats à l'atelier régional sur l'agenda post-2015 organisé par l'Union Africaine, la BAD, la CEA et le PNUD, à Dakar en décembre 2012, pour les pays d'Afrique Centrale, de l'Ouest et du Nord.

La Consultation régionale de Dakar, ayant pris acte des progrès relativement lents accomplis par les pays africains dans la réalisation des OMD et conscients des déficits prévalant dans un certain nombre de pays, s'est prononcée en faveur d'un programme de développement pour l'après-2015 qui met l'accent sur la croissance économique inclusive et la transformation structurelle, tout en intégrant les conclusions de Rio+20, ainsi que celles dégagées par différents forums des Nations Unies, à l'exemple de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement de 1994.

Ces différentes initiatives ont contribué à la sélection du Gabon dans la seconde vague de pays devant formellement mener des consultations nationales pour l'agenda du développement post-2015.

Distingués invités en vos titres et qualités,

La consultation du Gabon a concerné 400 personnes en ateliers et, à ce jour, 1000 personnes en ligne. Elle a combiné des entretiens directs avec certaines couches sociales, les consultations locales et régionales, et des discussions thématiques.

Au titre du dialogue avec les couches sociales, la consultation a interrogé les Administrations, les Associations, les Organisations Non Gouvernementales, les Syndicats, le Patronat, les Organisations à Base Communautaire, les Chercheurs, Enseignants du Supérieur, les mouvements de Femmes, les Associations de jeunes.

Les consultations thématiques ont porté d'une part, sur la transformation structurelle pour une croissance inclusive et, d'autre part, sur le développement durable. La réflexion autour de la croissance inclusive et de la transformation structurelle réponds au souci constant de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, S.E. Raymond NDONG SIMA, d'améliorer la qualité de notre croissance, afin de rendre le niveau de nos indicateurs sociaux plus cohérent avec nos performances économiques, à travers des reformes qui renforcent la capacité de nos secteurs moteurs à diffuser la prospérité, notamment par la création d'emplois stables et décents et la mise en place de filets sociaux.

Dans l'atelier thématique consacré à l'environnement, je note avec satisfaction, que la consultation a cherché à amplifier et à donner plus de visibilité aux nombreuses initiatives nationales et internationales prises par le Président de la République Chef de l'Etat, Son excellence Ali BONGO ONDIMBA, en matière de gestion, de restauration et de préservation de l'environnement.

Excellences, Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Au regard des thématiques retenues, de la complémentarité des horizons, je me réjouis de la forte convergence de cet exercice avec le PSGE. Je puis vous assurer que le Ministère de l'Economie de l'Emploi et du Développement Durable veillera à ce que cet exercice prospectif

nourrisse les travaux de révision du PSGE, lorsque celui-ci va intervenir en 2016.

Ce faisant, nous nous assurerons de construire la synergie la plus forte possible entre nos engagements au titre de la nouvelle initiative internationale en faveur du développement après 2015, et nos autres objectifs de développement, évitant ainsi la juxtaposition de Cadres de planification qui, dans bien des Pays, a été identifiée comme une des causes des résultats mitigés dans l'atteinte des OMD.

Distingués invités en vos titres et qualités,

Avant de terminer mon propos introductif, je voudrais faire deux mentions particulières.

La première en direction des deux Chambres du Parlement et du Conseil Economique et Social qui se sont appropriés cet exercice et l'ont accompagné à travers des contributions fortes et des facilités logistiques diverses. Que Madame et Messieurs les Présidents de ces hautes institutions trouvent dans mes propos toute la reconnaissance du Gouvernement.

La seconde en direction de notre partenariat avec le Système des Nations Unies et singulièrement avec le Programme des Nations Unies pour le Développement, dont le dynamisme a permis, non seulement d'assurer une veille continue sur les OMD au cours des 12 dernières années, mais également de valoriser notre pays en soumissionnant avec le succès que nous constatons à cette consultation.

Je voudrais également remercier les autres Partenaires au Développement impliqués à nos côtés, dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement qui vont s'achever. Puissent-ils également trouver dans les quelques progrès enregistrés par notre pays dans l'atteinte de ces objectifs, des motifs d'encouragement et d'amplification de leurs efforts de tous les instants.

Le processus de consultation a constitué une occasion d'instaurer une forte collaboration entre l'Université, la Société Civile et l'Administration. C'est pourquoi je voudrais saluer la forte implication

du monde universitaire dans la réflexion que nous venons de mener. Je les encourage à poursuivre ce fécond et responsable partenariat dans cet exercice comme dans les autres grandes questions économiques et sociales de notre pays.

A cet hommage, j'associe bien entendu toutes les autres composantes sociales qui se sont fortement mobilisées. Je pense aux jeunes, aux femmes, aux handicapés, aux organisations syndicales, aux associations, aux organisations non gouvernementales, à tous les collaborateurs de l'Administration.

Tels sont, Distingués invités en vos titres et qualités, quelques éléments de langage que j'ai souhaité partager, pour introduire cette séance d'échanges et de validation de notre contribution.

Je vous remercie de votre aimable attention.

♦ Allocution de Mme Marie Evelyne Petrus Barry

Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et Représentant Résident du PNUD - GABON

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous saluer vivement pour la forte mobilisation de cet après midi à l'atelier de validation du Rapport de Synthèse des consultations du Gabon pour l'agenda mondial de développement après 2015. Votre présence atteste de la manière inclusive dont la consultation s'est déroulée et souligne la forte volonté de tous de ne pas rester en marge du processus de développement national et mondial.

Je félicite particulièrement votre leadership, Monsieur le Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable pour avoir posé depuis le mois d'octobre 2012, les jalons pour que le Gabon soit sélectionné par les Nations Unies pour être parmi les 88 pays au monde et 31 en Afrique Subsaharienne à être consultés pour contribuer

formellement à l'agenda de développement après 2015, date butoir de l'agenda en cours que sont les OMD.

Le Système des Nations Unions au Gabon est donc heureux de la forte mobilisation suscitée par cette initiative qui a impliqué près de 400 participants à travers des consultations directes et plus de 1000 participants pour l'enquête en ligne sur le « monde que nous voulons».

Excellences, Mesdames et Messieurs

Le Rapport qui va être validé soulève un bon nombre de questions liées aux défis que le Gabon rencontre dans son processus de développement et dans la mise en œuvre des OMD. Il dégage ensuite les priorités majeures et des propositions de solutions.

De part son caractère inclusif, ce document constitue une excellente initiative de gouvernance participative et un apport indéniable au processus de planification et de mise en œuvre du Plan Stratégique Gabon Emergent.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais avant de terminer ces brefs propos introductifs rappeler le calendrier du processus post 2015, après l'atelier de cet après midi.

Le rapport validé sera transmis au Secrétariat de l'Equipe Spéciale des Nations Unies et constituera la contribution du Gabon à la consultation mondiale sur l'agenda post 2015.

Le processus intergouvernemental de pré-négociations entre les Etats commencera dès le mois de juin et se terminera au mois d'aout afin qu'en septembre prochain, une résolution puisse être prise par l'Assemblée Générale des Nations Unies sur l'Agenda de développement après 2015.

En ligne, avec ce calendrier mondial, et conformément à l'initiative des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, un Rapport portant la position africaine commune sur l'agenda de développement post 2015 sera présenté à la 21ème session ordinaire de la conférence de l'Union Africaine le 27 mai prochain.

Vous comprendrez donc l'importance des travaux qui se sont déroulés au Gabon cours des dernières semaines sous le leadership du Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable à qui je renouvelle les remerciements du Système des Nations Unies au Gabon.

Je remercie également l'ensemble des membres du Groupe de travail technique conjoint - Partenaires nationaux et Nations Unies- et l'équipe de facilitateurs pour le travail remarquable et le dévouement qu'ils ont montre dans l'accomplissement d'une tache qui permettra de d'aider les stratégies de développent du Gabon et du continent Africain.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

LE MONDE QUE
NOUS VOULONS
2015

Liste des Participants

Tableau 14. Atelier Femmes

N°	NOMS et PRENOMS	ADMINISTRATION/ ORGANISATION	FONCTION
1	BIGNOUMBA Sella Ornella	ONG Grace LAND	ONG Grace Land
2	IBANGOT	MOANAMBOKA	Présidente
3	MBOUROU Hortense	ONG MALACHIE	Secrétaire Adjoint
4	KEBEYENG Jeannette	ODEFPA	Chargé de Mission
5	BARRIER Nadia	Ministère de la Famille	Agent
6	EYEANG Christelle	Ministère de la Famille	Agent
7	MONEME Joumas	Ministère de la Famille	Agent
8	MBADINGA Augues	Ministère de la Famille	Coordinateur projet Equité et Egalité de Genre
9	OGOULINGUENDE Pepecy	ONG MALACHIE	Présidente
10	NDONG MENDAME Lydie	ASEPEFOD	Présidente
11	NTSAME OVOMO Adeline	ONG Cœur Sensible	Présidente
12	Enice Louise	ADDFE	Présidente
13	MALAGA MOUSSAVOU Wilfried	ADDFE	Gestionnaire
14	MANDZA Claire	ONG Perspective	Secrétaire Général Adjoint
15	MANDJIGUI Blanche	ONG LEMACHI	Présidente
16	OTOUNGA Micheline	Ministère de la Famille	DG Famille
17	NZE NDONG Pulchérie	ONG HADASSA	Présidente
18	IBOUANGA BOUKANDOU Scholastique	Ministère de la Famille	DG Adjointe de la Protection veuve Orphelin

Tableau 15. Atelier Associations/Syndicats

N°	NOMS et PRENOMS	ADMINISTRATION	FONCTION
1	NFONO NGUEMA Sylvie	Union Syndicale des agents de la fonction publique(USAP)	Membre
2	FOUGUE BOUMA Fiocca	CODETRAG	1er Vice Président
3	NDONG MENDAME Lydie	ASEPEFOD	Secrétaire Générale
4	NGWENGWE Liliane	Cœurs Sensibles	Cœurs Sensibles

N°	NOMS et PRENOMS	ADMINISTRATION	FONCTION
5	OGOULIGUENDE Pepecy	ONG MALACHIE	Présidente
6	MIHINDOU Hugues Arnaud	Fédération Nationale des Associations de Personnes Handicapés du Gabon	Membre
7	MIHINDOU Régis	FNAPHG	Président
8	MESSA Pauline Françoise	ONG Femmes Catholiques	Femme Catholiques
9	ANGUILE KOUASSI Yves Herve	ONG REGAP+	
10	TCHAMBET Solange	ONG REGAP+	
11	KAMBA Christine	ONG Espoir vie REGAP+	
12	MATOUKAM Elise	ONG Conscience	Présidente
13	KEBEYENG Jeannette	ONG ODEFPA	Chargé de Mission
14	NZIENGUI Ludovic	RGJPD	
15	KOUMBA Hubert Aimé	AGNU	
16	MONDJO M. France	MEDZO Santé +	Chargé de la formation
17	MENGUE M'ABESSOLO R	MEDZO Santé +	Chargé de la communication
18	ABENA MABO Prudence	MEDZO Santé +	Secrétaire
19	OBIANG MBELLA Alain Guy	MEDZO Santé +	Secrétaire Exécutif
20	NKOGHE NZE Prosper	REDDHGA	
21	AKOMO Eric	ALCR	
22	MBOUROU Alexandre		
23	EYA'A OVONO François Rodelin	Syndicat National des Professionnels des Eaux et Forêts	président
24	BOULINGUI Aimé Serge	ONG UJAC	Chargé de la Communication
25	ONDIMBA Alexandre	ONG UJAC	Secrétaire Générale
26	KEBEYENG Jeannette	ODEFPA	Chargé de Mission
27	MATOUKAM Elise	ONG Conscience	Présidente
28	KAIMBA Christine	ONG Espoir Vie REGAP+	Présidente
29	TCHAMBET Solange	ONG Espoir Vie REGAP+	comptable
30	ANGUILE Géneviève	ONG Chaine Espoir	Présidente
31	ANGUILE KOUASSI Yves Herve	REGAP+	Secrétaire Exécutif
32	TSAMBA Rubain	CGSL-OL	Membre
33	MAROGA Cyprien M.K	CGT - Force libre	Secrétaire Générale
34	NGORI René Jocelyn	C S L	Secrétaire Générale
35	BOUDZANGA Etienne Lambert	CSDT	Secrétaire Générale

N°	NOMS et PRENOMS	ADMINISTRATION	FONCTION
36	OLANGA Emmanuel	CSDT	Président
37	NDONG BEKALE Lambert	CAPPE	Président
38	NONGA EPOUA Alphonse	CGSL-OL	Président
39	ENGONE Augustin	UGSR	Président
40	ONDO ELLA Joël	COSYNAP	Président
41	MBOUMBINE Aloise	CDSA	Président

Tableau 16. Atelier Parlement et Conseil Economique et Social

N°	NOMS et PRENOMS	ADMINISTRATION	FONCTION
1	OWONO NGUEMA François	SENAT	Sénateur
2	MAVOUNGOU BOUYOU Vincent	SENAT	Sénateur
3	DARBOE DIOP Mariama	UNFPA	Directrice Adjointe
4	MABALA Martin	Assemblée Nationale	Député
5	NZE-MOUENIDIAMBOU Joséphine	Assemblée Nationale	Député
6	NDJAMONO Francis	Assemblée Nationale	Député
7	LAYAUD Roger	Conseil Economique et Social	Conseiller
8	NYINGONE-ANDA Marie Madeleine	Assemblée Nationale	Député
9	MALONGA MOUELET Gabriel	Assemblée Nationale	Député
10	ANGO NDOUTOUME François	Assemblée Nationale	Député
11	BOUNGOUERES Alain Simplice	Assemblée Nationale	Député
12	MIKANGA SEMBA Romain	Assemblée Nationale	Député
13	KOKO Georgette	Assemblée Nationale	Député
14	BOUNGOUENDE Isaac	Conseil Economique et Social	Conseiller
15	BEKALE Jean Claude	Conseil Economique et Social	Conseiller
16	AGNEGHE Jolion	Conseil Economique et Social	Conseiller
17	MBOUMBOU MIYAKOU Anicet	Assemblée Nationale	Député
18	BAYOGHA NEMBE	SENAT	Sénateur
19	Martin Fidele MAGNAGA	SENAT	Sénateur

N°	NOMS et PRENOMS	ADMINISTRATION	FONCTION
20	NDOUTOUME ESSONE Jean Marie	Assemblée Nationale	Député
21	Clotaire Christian IKALA	Assemblée Nationale	Député
22	BAL'ABONDHOUME Epse. KOUNDE	Assemblée Nationale	Député
23	AZIZET Berthe	Assemblée Nationale	Député
24	LAMOU Alice	SENAT	Sénateur
25	AKOGHET Gisèle	Assemblée Nationale	Député
26	M'BA Charles	SENAT	Sénateur
27	Maxime NGOZO ISSOUNDOU	Assemblée Nationale	Député
28	YOSSANGOYE Adeste Dilivié	SENAT	Sénateur
29	MENSAH ZEKPA Nicolas	Conseil Economique et Social	Conseiller
30	RISSONGA Arsène	SENAT	Conseiller au SENAT
31	ENGOANG Placide	SENAT	Chargé d'Etude au SENAT
32	NWEKAYE NDJOGA	SENAT	Chef Service SENAT
33	OGANDAGA Emmanuel	Conseil Economique et Social	Conseiller
34	ISSEMBE Serge Aimé	Conseil Economique et Social	Conseiller
35	MELIGHE-NGWA Marie Rose	SENAT	Sénateur
36	NGOMA Angeline	Assemblée Nationale	Député
37	Micheline OTOUNGA	Ministère de la Famille	DG Famille
38	BONDO Martine	SENAT	Sénateur
39	MVE MESSA Fridolin	Conseil Economique et Social	Conseiller
40	NSOUROU MEBIAME Hermance	Conseil Economique et Social	Conseiller
41	Léonard ANDJEMBE	SENAT	1er Vice Président
42	Daniel ONA ONDO	Assemblée Nationale	1er Vice Président
43	Marie Evelyne Petrus Barry	Nations Unies/PNUD	Coordonnateur Résident et RR
44	Alain GODONOU	UNESCO	Représentant Résident
45	Moudouma NZAMBA	AFRICA Numéro 1 / Réseau des journalistes du Développement	Journaliste
46	Bakary DOSSO	PNUD	Conseiller Economique
47	Joseph Ibouili MAGANGA	Ministère de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable	Directeur
48	Fred MOUYENDI	Ministère de l'Education National	DGA Statistique

N°	NOMS et PRENOMS	ADMINISTRATION	FONCTION
49	Oumar TIELLO	Coordination Nations Unies	Spécialiste Coordination
50	Euloge KAYO	PNUD	Consultant
51	Roxana TURCANU	ONUSIDA	Consultant
52	Léandre NGWET AUSSOVIS	MAEP	Communicateur

Tableau 17. Atelier Thématiques

N°	NOMS et PRENOMS	ADMINISTRATION	FONCTION
1	MOUDOUMA NZAMBA	Réseau des Journaliste du Développement	Président
2	NGOU MILAMA	Université des Sciences de la Santé	Vice Recteur
3	NZE-NGUEMA Fidele Pierre	Université Omar Bongo	Recteur Honoraire UOB
4	TOUDA Joseph	Université Omar Bongo	Doyen Honoraire/UOB
5	NGOMA Olivier	OLAM	Analyste Commercial
6	OGOUEBANDJA Amandine	OLAM	Responsable Marketing
7	BOULINGUI MOUSSIROU J Olivier	Université Omar Bongo	Chercheur
8	SOUMAHO Orphée	Université Omar Bongo	Enseignant
9	AVOME NDONG Pudentienne	Conseil National de la Démocratie	Membre
10	MATARI Hermine	Université Omar Bongo	Enseignant
11	YANGA NGARY Bertin	Université Omar Bongo	Enseignant/Chercheur
12	BIGNOUMBA Guy Serge	Université Omar Bongo	Doyen Honoraire
13	MOUKAGA NDOUMOU Mike	Université Omar Bongo	Chercheur
14	INDJIELEY Maruis	Université Omar Bongo	Enseignant
15	KOUMBA Jean Pamphile	Université Omar Bongo	Enseignant
16	NTOUGOU Omer	Agence Nationale des Parcs Nationaux	Directeur de cabinet
17	BADJINA EGOMBENGANI	Université Omar Bongo	Enseignant
18	NGUEMA OBAME Roger	Université Omar Bongo	Enseignant
19	KASSANGOYE Aristide	Agence Nationale des Parcs Nationaux	
20	MOUKEGNI SIKA Clotaire	Agence Nationale des Parcs Nationaux	Conservateur
21	OBIANG OBAME Judith	Université Omar Bongo	Enseignant/Chercheur
22	ONDO Née NTSAME Rose	Université Omar Bongo	Enseignant/Chercheur

N°	NOMS et PRENOMS	ADMINISTRATION	FONCTION
23	ZOMO YEBE Gabriel	Université Omar Bongo	Enseignant/Chercheur
24	MOUITY Guy Alfred	La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature	Directeur
25	SIMA OBAME Clément	Ministère de l'Economie de l'Emploi et du Développement Durable	Secrétaire Permanant de la Commission Nationale du Développement Durable
26	MAKINDEY Andy	Université Omar Bongo	Enseignant
27	TINAO Oumarou	UNHCR	
28	DOSSO Bakary	PNUD	Conseiller Economique
29	NGOUA NGUEMA Ignace	Université Omar Bongo	Enseignant
30	RABENKOGO Nicaise	CENAREST	Membre
31	MVE ONDO Bonaventure	AUF	Institut Panafricain de Gouvernance Universitaire (IPAGU)
32	ELLA Steeve		
33	KAYO Euloge	PNUD	Consultant
34	TURCANU Roxana	ONUSIDA	Consultant

Tableau 18. Atelier Jeune

N°	NOMS et PRENOMS	ADMINISTRATION	FONCTION
1	NZIENGUI NZIENGUI Andy	Jeune Leaders des Nations Unies	Ambassadeur des OMD
2	DIKOUMBA Marie Françoise	Présidence de la République	Conseiller du Président de la République
3	TINAO Oumarou	UNHCR	UNHCR
4	OBOLO Serge	Université Omar Bongo	Etudiants
5	AWORET R. Parré Ulrich	Université Omar Bongo	Etudiants
6	MIEMENE BARRO	Université Omar Bongo	Etudiants
7	BAVET Steeve Derlin	Université Omar Bongo	Etudiants
8	ESSONO NGUEMA Yannick	Université Omar Bongo	Etudiants
9	EKOUAGHE ONDO Fortune	Université Omar Bongo	Etudiants
10	BOUANGA Rasia Lupine	Université Omar Bongo	Etudiant
11	MACKAYA Steeve Staël	Université Omar Bongo	Etudiant
12	MVE ONDO Til	Association Réseau Okoumé	Président
13	MINKO Charles	AJEC Gabon	Président

N°	NOMS et PRENOMS	ADMINISTRATION	FONCTION
14	NKOGHO ELLANG Paulin	AJEC Gabon	Membre
15	MOUELE Wilfried	Université Omar Bongo	Etudiant
16	BABIKA Fatoumata Annie	Protection Elite Handicapé	Membre
17	MATSANGA M Emilie	Lycée Djoe Dabani	Elève
18	MBOUADOUMA EMBONI Eric Hamza	Cercle des Etudiants Musulman Gabon	Président
19	NZAME NZE BIYOGHE Théophane	Association Jeunesse en Action	Président
20	MOYI Laurina	Association Jeunes Leaders	Présidente
21	MIHINDOU Régis	FNAPHG	Président
22	MINKUE ONDO Rebecca	Association Jeunesse en Action	Membre
23	FAVI Florent	Association Jeunesse en Action	Membre
24	TSAMBA Gatien Guildas	Association Jeunesse en Action	Membre
25	ONDO METHOGO Steeve	Association Réseau Okoumé	membre
26	SIMA OBIANG Prosper	ENSET	Etudiant
27	STAME OLLOMO Barbara		
28	PAMBO Charlaine Felicia		
29	EYEANG NZE Christelle	Ministère de la Famille	Agent
30	MONEME joumas Collins	Ministère de la Famille	Agent
31	BARRIER Nadia	Ministère de la Famille	Agent
32	BINDZA MORSU IVAN		
33	ILONG MANGOLA Laetitia		
34	OBAME MEKEMEZA Axelle		
35	DELBRAH Anyss		
36	MEYO Jessica Princesse	Université Omar Bongo	Etudiant
37	GERSARDRE Amalet		
38	MBOT Saint Maurice		
39	RIGO TSAKIRA Ines	Jeunesse Action pour le Développement	Présidente
40	AVELE MBA Claude	Association Réseau Jeunes leaders	Membre
41	OWOUTOU MVONDO Franck	Association Réseau Jeunes leaders	Membre

N°	NOMS et PRENOMS	ADMINISTRATION	FONCTION
42	MOAPA WALLA Rodrigue	Association Réseau Jeunes leaders	Chargé du Protocole

Tableau 19. Atelier Université/Administration

N°	NOMS et PRENOMS	ADMINISTRATION	FONCTION
1	NGOU-MILAMA	Université des Sciences de la Santé	Vice Recteur
2	NZE- NGUEMA Fidele	Université Omar Bongo	Recteur Honoraire
3	BARRIER Nadia	Ministère de la Famille	Agent
4	MELIGHE Marie Rose	SENAT	Sénateur
5	MBOULOU Ambroise		
6	MASSANDE Pascal		
7	NBA BEKALE Léon	Education Nationale/ IPEN	Enseignant
8	MOUALOUANGO Brigitte	Education Nationale	Enseignante
9	BIGNOUMBA Guy Serge	Université Omar Bongo	Enseignant
10	NGUEMA MVE Raymond	Université des Sciences de la Santé	Enseignant
11	BOULINGUI Jean Olivier	Université Omar Bongo	Enseignant
12	NZAME VIERIN Yolande	Université des Sciences de la Santé	Enseignant
13	MOUKALA NDOUMOU	Université Omar Bongo	Enseignant
14	TINAO OUMAROU	UNHCR	UNHCR
15	DOSSO Bakary	PNUD	PNUD
16	KENMOE Michel	UNESCO	Spécialiste de Programme
17	SOUMAHO Mesmin Noel	Université Omar Bongo	Enseignant
18	OBIANG AXA Richard	Ministère de l'Education National	Secrétaire administratif de la circonscription de Libreville Nord
19	MAGANGA BOULINGUI J.L	Ministère de l'Education National	
20	MOUKALA Fréderic	Ministère de l'Education National	Inspecteur
21	MENGAME NDONG	Ministère de l'Education National	Education
22	MBOULOU Ambroise	Ministère de l'Education National	Education
23	NDZONDO Franck	Ministère de la Santé	Agent au PNLP
24	SOUMAHO Orphée	Université Omar Bongo	Enseignant
25	MATSIEGUI MBOULA Fortuné	Université Omar Bongo	Enseignant

N°	NOMS et PRENOMS	ADMINISTRATION	FONCTION
26	NGUEMA OBAME Roger	Université Omar Bongo	Enseignant
27	KOUMBA Jean Pamphile	Université Omar Bongo	Enseignant
28	Julienne GAMBISSA	Education Nationale	Inspecteur pédagogique chef de la circonscription Libreville Nord
29	KAYO Euloge	PNUD	Consultant
30	MOUYENDI Fred	Ministère de l'Education National	Directeur Général Adjoint de la Statistique

Tableau 20. Atelier de Lambaréné

N°	NOMS et PRENOMS	ADMINISTRATION	FONCTION
1	OBIANG NDONG	Travaux Publics	
2	BEKALE Elie	ONG-AVOLE NZAME	Président
3	MAKANGA Pamphile	Ministère de l'Intérieur	Secrétaire Générale de la préfecture
4	NGOUESSY Damas	Education Nationale	
5	SIMA EDZANG	Ministère des Affaires Sociales	Coordonateur des affaires Social
6	OKOKO Léandre	Mairie de Lambaréné	Directeur Administratif et Financier
7	REMBENDAMBYA ZOBE Bernard	Mairie de Lambaréné	Secrétaire Générale de la Marie
8	NZENGUI MARITA Daniel	Ministère de la santé	Directeur Régional de la Santé
9	NDONG ONDO Charles	Ministère de l'Intérieur	Secrétaire Générale de la province du Moyen Ogooué
10	MBADINGA Pierre Michel	ART - Gold Gabon	Planificateur
11	M'VOULA René Wilfried	Université Omar Bongo	Chercheur
12	MATSIENGUI MBOULA Fortuné	Université Omar Bongo	Chercheur
13	BE MISSANG Jean René	Agence Gabon Presse	Journaliste
14	LONDO Laurent	TV+ Gabon	Journaliste
15	MOUNGUENGUI Patrick	CANAL DELTA	Journaliste
16	KOUMBA Régis	TV+ Gabon	Journaliste
17	NGWET AUSSOVIS Léandre	MAEP	communicateur
18	ILAMA Corine	Marie de Lambaréné	Maire Adjoint du 1er arrondissement

Tableau 21. Liste des points focaux des Partenaires Nationaux

N°	NOMS et PRENOMS	ADMINISTRATION	FONCTION
1	Joseph IBOUILI MAGANGA	MEEDD	Direction de la Planification Générale
2	Marthe MAPANGOU	MEEDD	Conseiller du Ministre
3	Micheline OTOUNGA	Ministère de la Famille	
4	Gislain MBYE NTOMA	MEEDD	Chargé d'Etude
5	Symolin ONDO METO'O	Primature	Conseiller Economique
6	Renée NZAMBA	Ministère de l'agriculture, de l'élevage, de la Pêche et du Développement Rural	DG Agriculture
7	Fred MOUYENDI	Ministère de l'Education National	DGA Statistique
8	MOUDOUMA NZAMBA	Réseau des journalistes du développement	Président
9	Nicolas MENSAH ZEPKA	Conseil Economique et Social	Conseiller
10	Anaclé BISSIELO	Université Omar Bongo	Facilitateur de la consultation

Tableau 22. Liste des points focaux du SNU

N°	NOMS et PRENOMS	ADMINISTRATION	FONCTION
1	Bakary DOSSO	PNUD	Conseiller Economique
2	Oumar TIELLO	Bureau du Coordonnateur du SNU	Chargé de la Coordination
3	Inge TACK	ONUSIDA	Coordinateur Pays
4	Alfred Mouagaya	UNFPA	Assistant RR
5	Elvis Michel KENMOE	UNESCO	Spécialiste de Programme
6	Hubert GBOSSA	AFRITAC CENTRE	
7	Léonie YOUMAS	IOM	
8	Speciose HAKIZIMANA	UNICEF	Représentant Résident Adjoint
9	Oumarou Tinao	HCR	
10	Euloge KAYO	PNUD	Consultant

CONSULTATIONS NATIONALES POUR L'AG
DE DÉVELOPPEMENT MONDIAL POST
RIORITÉS POUR LE
MON PLAN POUR TON AVENIR
EST TOUJOURS REMPLI D'ESPE-
RANCE PARCE QUE JE T'AIME D'UN
AMOUR ETERNEL.
JEREMIE 29:44; 34:3

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) adoptés en septembre 2000 par plus de 193 pays et territoire visaient à créer « un monde plus équitable, plus stable et moins pauvre » à l'horizon 2015.

A l'approche de l'échéance butoir de 2015, la communauté du développement prépare le bilan du chemin parcouru et définit un nouvel agenda international pour le développement après 2015.

En rapport avec cette dynamique, le Gouvernement en collaboration avec les Nations Unies a organisé des consultations nationales ouvertes à l'ensemble des composantes de la société Gabonaise, lesquelles ont exprimé ses priorités et attentes pour le prochain cadre de développement après 2015.